

Le Touvet mag

BULLETIN MUNICIPAL HIVER 2023/2024

Joyeuses Fêtes

DOSSIER

GENDARMERIE : UN PROJET AU LONG COURS




LE TOUVET
GRESIVAUDAN

www.letouvet.com

Mairie du Touvet

En cas d'urgence, vous pouvez contacter les élus le week-end et les jours fériés au 06 87 76 15 09 - adjoints@letouvet.com.

Prendre RV avec un élu : 04 76 92 34 34.

Laurence THÉRY, maire,

André GONNET, 1^{er} adjoint, délégation travaux et réseaux.

Annie VUILLERMOZ, 2^e adjointe, délégation solidarités vie scolaire et lecture publique.

Adrian RAFFIN, 3^e adjoint, délégation finances, communication et concertation

Sylvie LARGE, 4^e adjointe, délégation culture et patrimoine

Michel NOLLY, 5^e adjoint, délégation vie associative.

Sandrine PISSARD-GIBOLLET, 6^e adjointe, délégation médiation sociale et culturelle

Contact : mairie@letouvet.com, tél. 04 76 92 34 34.

- le lundi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00
- le mercredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00
- le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00
- le samedi de 9h00 à 12h00

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

Services municipaux

Service vie scolaire : 04 76 92 34 37.

Accueil de loisirs : 04 76 92 36 11, 06 48 71 21 72

Relais Petite Enfance : 06 33 49 49 01.

Multi-accueil : 04 76 08 45 35.

Services techniques : 04 76 99 75 56.

Réservation de salles à la maison des associations, le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 19h.

Tél. 04 58 00 50 37 - Par mail : resasalles@letouvet.com

Service urbanisme : accueille sur RV le lundi de 14h à 17h, le mercredi et le vendredi de 9h à 12h, sans RV le mercredi de 14h à 17h. Prise de RV au 04 76 92 34 34.

Centre communal d'action sociale (CCAS) : permanence hebdomadaire à la mairie sur RV.

Tél. 04 76 92 34 34 - Mail : ccas@letouvet.com.

Bibliothèque municipale, avenue Fernand Gras. Ouverte au public le mardi de 15h à 18h, le mercredi de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30, le vendredi de 16h à 19h et le samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30. Horaires pendant les vacances : le mardi de 15h à 18h, le mercredi de 10h30 à 12h30, le vendredi de 16h à 19h et le samedi de 10h30 à 12h30.

Point WiFi en libre accès aux heures d'ouverture de la bibliothèque. Tél. 04 58 00 50 27.

Scolaire

École maternelle, directrice Florence Ghisolfi : 04 76 08 46 70.

École élémentaire, directeur Jean-Michel Vivant : 04 76 71 72 46.

Psychologue éducation nationale :

Claire Hamburger Doucerain : 04 76 08 55 86.

Collège La Pierre-Aiguille, Principale Anne-Laure Jeannin : 04 76 08 40 70.

Député de l'Isère (5^e circonscription)

Jérémie Iordanoff :

jeremie.iordanoff@assemblee-nationale.fr

Conseillers départementaux

Christophe Borg : christophe.borg@isere.fr

Martine Kohly : martine.kohly@isere.fr

Gendarmerie - brigade du Touvet

Rue de la Priola. Tél. 04 76 08 45 94.

La Poste

Bureau de Poste du village : du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h, le samedi de 9h30 à 12h.

Le centre de tri (seulement pour les opérations postales, aucune opération financière) : du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h à 17h45 et le samedi de 8h45 à 12h.

Logement

L'Adil (Association départementale d'information au logement) vous informe sur vos droits et obligations en tant que locataires ou propriétaires. Permanences à Crolles le 2^e jeudi de chaque mois, et à Pontcharra le 4^e jeudi de chaque mois de 14h00 à 17h00, sur RV. Tél. 04 76 53 37 30.

Le Pact de l'Isère : permanences sur rendez-vous au 04 76 97 74 97.

Marché du Touvet

Tous les samedis à partir de 8h00. La circulation et le stationnement sont interdits, par arrêté municipal, le samedi matin de 6h00 à 14h00 sur la place de l'église et la Grande rue entre la place de l'école et la rue de la Priola.

Pôle Emploi

Site d'accueil à Pontcharra, 440 avenue de la Gare.

• matin (libre accès) : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

• après-midi (sur rendez-vous) : les lundi, mardi, mercredi de 12h30 à 16h30 et le vendredi de jusqu'à 15h30. Tél. 3949.

Espace France Services intercommunal

Pontcharra

Aides pour les démarches administratives et numériques. Du lundi au jeudi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h, le vendredi de 13h30 à 17h.

33 rue de la Ganterie à Pontcharra. 04 76 97 94 10.

Maison du Département de Barraux

Centre médico-social du Département de l'Isère Barraux 53 route de Barraux. 04 56 58 16 00

Caisse de retraite

Les futurs retraités sont reçus au Point accueil retraite de Pontcharra du lundi au jeudi sur rendez-vous.

Tél. 3960 (09 71 10 39 60).

CARSAT service social (anciennement CRAM)

À la mairie du Touvet sur rendez-vous à prendre auprès de la CARSAT. Tél. 36 46

Mission locale du grésivaudan

147 rue du pré de l'orme 38920 Crolles

Antenne de Pontcharra, 33 rue de la Ganterie.

Tél. 04 76 08 08 70

Coordinateur de l'aide à domicile des personnes âgées (ADPA)

Aurélie Masnada accueille sur RV à la mairie de Goncelin tous les mercredis de 9h à 12h. Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 au 04 76 92 18 82.

Permanence avocat conseil :

Tous les premiers mardi du mois de 12h30 à 14h00. RDV de 20 minutes maximum. Prise de RV : mairie du Touvet 04 76 92 34 34

Maison de l'avocat

49 avenue Pierre Semard à Grenoble. Ouverture : du lundi au jeudi à 13h30. Tél. 04 76 15 10 36.

Conciliateur de justice

Roselyne Marty tient ses permanences à la mairie du Touvet sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat de la mairie. Tél. 04 76 92 34 34

Architecte-conseil

M. Laurent Louis reçoit à la mairie, sur RV au 04 76 92 34 31.

Société protectrice des animaux (SPA)

ZA de la vallée 38140 Renage - 14h à 18h30 sauf jeudi, dimanche et fêtes. Tél. 04 76 91 02 40.

Trésor public

Avenue Montfillon - BP 16 - 38660 Le Touvet.

Correspondant : M Philippe VASSEUR

Tél. 04 76 08 45 87 - Fax 04 76 08 53 17.

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00.

Propreté urbaine

Collecte des déchets ménagers par le service collecte et traitement des déchets du Grésivaudan. Bac à ordures ménagères : le jeudi - Bac de tri : le vendredi.

Rappel : merci de sortir votre bac la veille du ramassage

Jours fériés : report systématique des collectes concernées au mercredi de la semaine en cours.

Points de regroupement de collecte des déchets : parking Plausu, mairie, salle du Bresson, la Conche (en face de Netto), cimetière, avenue Fernand Gras, Gendarmerie.

Déchetterie du Touvet, route de Goncelin, du lundi au dimanche de 8h15 à 17h45, fermée les jours fériés.

Pour tous renseignements sur les déchetteries, s'adresser au service collecte et traitement des déchets, Tél. 04 38 72 94 30 / www.le-gresivaudan.fr

Bon voisinage

Tondeuses et machines : un arrêté préfectoral régit l'utilisation des tondeuses :

• du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 14h à 19h

• le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h

• le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h.

Feu de végétaux : le règlement sanitaire départemental interdit l'élimination par brûlage de tous les déchets ménagers, dont les déchets verts.

Se déplacer

En bus : www.tougo.fr, www.carsisere.auvergnerrhonealpes.fr

La communauté de communes du Grésivaudan assure la maintenance des arrêts de bus à leur logo. Pour toute dégradation d'arbrus ou de poteaux d'arrêt, contacter le numéro vert 0 800 845 295.

En train :

[www.https://www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes](https://www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes)

Éclairage public

La société DSE gère la maintenance de l'éclairage public dans la commune. Pour tout dysfonctionnement contacter les services techniques ou la mairie au 04 76 92 34 34, en indiquant le numéro figurant sur le poteau.

Permanences "infos-énergie"

Quelle énergie choisir dans mon projet de construction ou de rénovation ? Comment réduire ma consommation actuelle ? L'Ageden conseille et répond aux questions de tous (habitants et professionnels) : Tél. 04 76 23 53 50

Service proposé par la Communauté de communes Le Grésivaudan. www.le-gresivaudan.fr

Urgences

Contacts 7j/7 et 24h/24 :

• POMPIERS : 18

• SAMU : 15

• Centre anti-poison : 04 76 42 42 42

• Médecin de garde : 0 810 15 33 33

• Pharmacie de garde : 3915

• EDF : 0 810 33 33 38

• GDF : 0 800 47 33 33

• Véolia : 09 69 32 34 58

ÉDITO



© Alain Raffin

Madame, Monsieur,

Décembre n'est pas un mois comme les autres : en famille, entre amis, c'est un temps privilégié pour se retrouver, partager ensemble de précieux moments, resserrer les liens et prendre soin les uns des autres. Comme chaque année au Touvet les fêtes de fin d'année sont l'occasion, dès le 1^{er} décembre, d'ouvrir les fenêtres de « l'avant » Noël, de mettre de la gaieté et de la lumière dans nos rues et sur l'espace public, de retrouver nos aînés le temps d'un après-midi, de flâner au marché de Noël ... Un grand merci, comme tous les ans, à celles et ceux qui œuvrent pour que notre village se pare de belles vitrines, de décorations scintillantes, de couleurs chatoyantes, sur les balcons, les façades, les jardins...

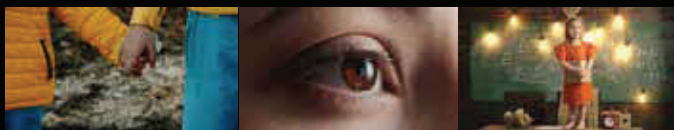
Mais profiter de beaux moments ne nous laisse pas oublier la période difficile que nous vivons. J'ai eu l'occasion de rappeler, lors de la commémoration du 11 Novembre, le prix de la paix alors que des conflits résurgents dévastent le monde : l'Ukraine attaquée par la Russie, le déchirement au Haut Karabakh entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, le conflit israélo-palestinien qui n'en finit pas de déchirer deux peuples, sur fond de réveils nauséabonds et d'actes terroristes.

Chez nous, en France, les tensions politiques et sociales s'exacerbent et les actes violents se multiplient. Au Touvet même les élu-e-s et les services ont été mis à rude épreuve ces derniers temps et, à l'aube d'une nouvelle année, je forme des vœux pour que l'année 2024 nous apporte des promesses de concorde et d'apaisement, loin de comportements épidermiques, instantanés, où le recul et l'analyse sont vite remplacés par des réactions intempestives.

J'aurai plaisir à vous retrouver pour vous présenter mes vœux le 19 janvier, avec les élu-e-s du Conseil municipal, et je vous souhaite, Madame, Monsieur, d'excellentes fêtes de fin d'année.

Laurence Théry, Maire du Touvet

Partageons les souhaits d'un avenir fraternel, ouvert et éclairé



Laurence Théry, maire, et les élu.e.s du Conseil municipal du Touvet

vous souhaite une bonne année 2024

et vous invitent à la cérémonie des Vœux du Maire

VENDREDI 19 JANVIER 2024 À 19H AU PÔLE ARTISTIQUE ET CULTUREL



SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| ■ Infos pratiques, Édito | 2 |
| ■ Dossier "Gendarmerie : un projet au long cours" | 4 |
| ■ Vie de la commune | 10 |
| ■ Cahier agricole | 15 |
| ■ Solidarités | 19 |
| ■ Travaux | 20 |
| ■ Environnement | 21 |
| ■ Concertation | 22 |
| ■ Panorama institutionnel | 23 |
| ■ Conseil municipal | 27 |
| ■ Annonces/vitalité commerçante | 30 |
| ■ Regard sur | 32 |

Le Touvet Mag Hiver 2023 / Directeur de la publication : Laurence Théry / Rédaction : Laurence Théry, Antoine Ancelet, Axelle Viviani, Adrian Raffin / Photos : mairie du Touvet, Alain Raffin, AdobeStock, Pierre Gianese, Lions Club / Illustrations : AdobeStock, FreePik / Conception et mise en page : Axelle Viviani / Impression décembre 2023 en 1750 exemplaires, par Technicolor, 38180 Seyssins / Distribution : mairie du Touvet.





Force humaine de près de 98 000 hommes et femmes placée sous l'autorité du ministère de l'Intérieur*, la Gendarmerie nationale est une institution militaire garante de la sécurité et de la paix de nos concitoyens, et de la protection de leurs biens.

Elle assure des missions de police judiciaire, d'assistance à personnes, de maintien de l'ordre et participe à la défense de la Nation, y compris sur les théâtres d'opérations extérieures.

Depuis plus de quinze ans la municipalité travaille avec les services de la gendarmerie, du Ministère de l'Intérieur à Paris aux Affaires Immobilières du groupement de l'Isère en passant par les services de la Gendarmerie de la Région Auvergne Rhône Alpes, pour reconstruire une nouvelle gendarmerie au Touvet :

- ▶ Offrant des conditions de travail correctes aux gendarmes et des conditions normales d'accueil aux victimes dans de nouveaux locaux administratifs
- ▶ Permettant de proposer des conditions de vie partagées dans une caserne regroupant les familles et les militaires au sein d'une même unité.

Ces négociations et discussions ont enfin abouti et le chantier de notre nouvelle gendarmerie à destination des brigades de gendarmerie Le Touvet-Goncelin a démarré cet été et se poursuit depuis la rentrée. Elle accueillera les bureaux de la Communauté de Brigades le Touvet Goncelin comprenant des logements pour les personnels et leurs familles mais aussi des logements pour les équipes de gendarmes du Peloton d'autoroute, situé au Touvet au sortir de la barrière de péage du Touvet.

Retour sur l'historique et le démarrage d'un projet majeur pour la commune, à l'échelle de 16 communes du Grésivaudan.



*Rattachée depuis 2009 Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer, la gendarmerie reste placée sous l'autorité du ministère des Armées- ex Ministère de la Défense jusqu'en 2017- pour l'exécution de ses missions militaires. NDLR

Comment est organisée la gendarmerie au Touvet ?

Au Touvet, on compte deux structures d'intervention des forces de gendarmerie :

- La Communauté de Brigades du Touvet-Goncelin compte 23 gendarmes incluant la brigade du Touvet (15) et la brigade de Goncelin (8), sous l'autorité, depuis cet été, du Major Christophe Loiseau.

Son territoire d'intervention compte 16 communes des deux rives de l'Isère et une population de 25 268 habitants :

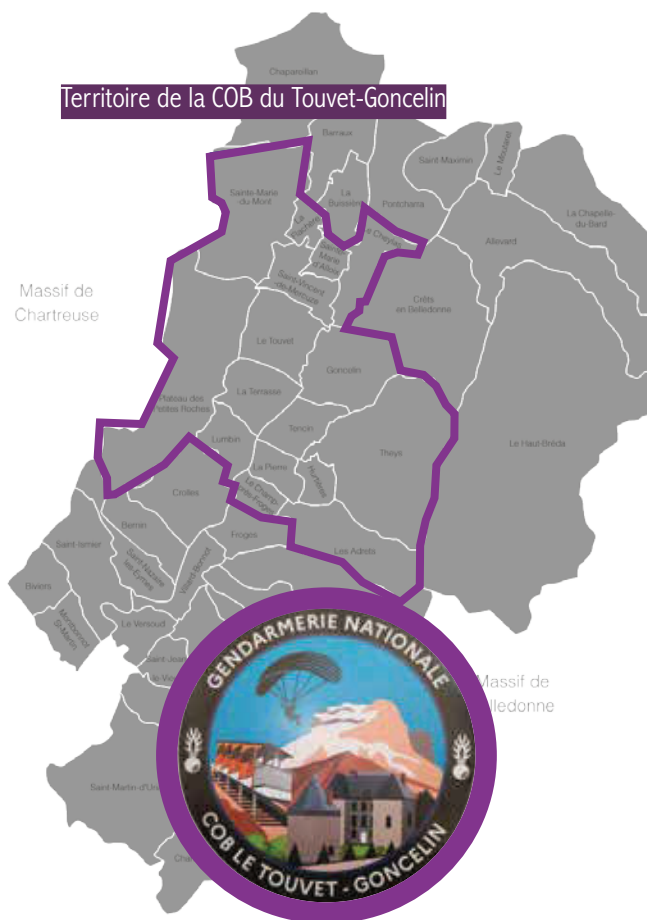
Sur la rive droite : Le Touvet, La Flachère, Sainte Marie d'Alloix, Saint Vincent de Mercuze, Sainte Marie du Mont, Le Plateau des Petites Roches, La Terrasse, Lumbin

Sur la Rive gauche : Le Cheylas, La Pierre, Goncelin, Theys, les Adrets, Hurtières, Le Champ-Près-Froges, Tencin.

En période hivernale, un poste provisoire est détaché à Prapoutel avec 5 ou 6 gendarmes, et des renforts de gendarmes mobiles affectés.

- Le peloton d'autoroute composé de 15 gendarmes sous le commandement du Major Philippe Bouche dépendant de l'Escadron de Sécurité Routière.

Ils interviennent sur la portion d'autoroute entre Grenoble et Chambéry



Infos pratiques

gendarmerie du Touvet

138 rue de la Priola
38660 Le Touvet
04 76 08 45 94

Horaires d'ouverture au Touvet

- mardi : de 08h00 à 12h00, de 14h00 à 18h00
- jeudi : de 08h00 à 12h00, de 14h00 à 18h00
- samedi : de 08h00 à 12h00, de 14h00 à 18h00
- dimanche : de 09h00 à 12h00, de 15h00 à 18h00
- les jours fériés : de 09h00 à 12h00, de 15h00 à 18h00

En cas d'urgence, ne vous mettez pas en danger.

Composez immédiatement le 17 ou le 112.

Prise de commandement du Major Christophe Loiseau le 1^{er} décembre 2023

Le Major Loiseau a pris officiellement son commandement ce 1^{er} décembre 2023, remis par le lieutenant-colonel Gonzague Dupré, commandant la compagnie de gendarmerie de Meylan. De nombreux élus et acteurs du territoire étaient présents pour assister à la cérémonie.



Le projet de la nouvelle gendarmerie : une nécessité

Construite dans les années "70", l'état des locaux de travail de la gendarmerie ne fait pas débat et dès 1997 la municipalité en place engage un dossier de reconstruction en imaginant un projet conjoint avec les communes concernées à l'époque, grâce à la préfiguration d'un syndicat intercommunal. La municipalité suivante, en 2002, oriente sa réflexion vers un "partenariat public privé"(PPP) rapidement abandonné. Corrélativement la commune de Crolles, candidate pour accueillir le projet, n'est pas retenue et la Gendarmerie Nationale, en avril 2003, confirme le choix du Touvet pour construire une nouvelle caserne. La loi finira par rattacher Crolles à la nouvelle gendarmerie de Saint Ismier.

Le dossier "patine" jusqu'en 2008 et le paysage administratif a considérablement changé n'autorisant plus du tout le même type de montage juridique et financier.

En attendant les locaux administratifs de la brigade restent exigus avec 150m² de surface de travail, dégradés, et deux structures modulaires ont été installées pour 15 gendarmes. De menus travaux sont réalisés, par la gendarmerie ou la commune, au fil de l'eau pour rendre l'environnement de travail plus supportable.

Les gendarmes du Touvet sont logés en partie en casernement (7 logements dont 1 logement partagé entre 2 gendarmes adjoints), dans un bâti situé à l'arrière des locaux administratifs, en partie dans des logements privés au Touvet et dans les communes alentours. Les gendarmes du peloton occupent plus d'une dizaine de logements sociaux dans un tènement AIH au Touvet comme logés dans des logements privés dans d'autres communes.

Dès 2008 une reconstruction est jugée impérative.

Claude Boullier, conseillère municipale à l'époque, s'empare du dossier. Il est envisagé dans un premier temps, pour faciliter la question de la propriété foncière et accélérer l'avancée du dossier, une reconstruction de la gendarmerie à son emplacement actuel, dans la mesure où la commune est propriétaire du tènement existant.

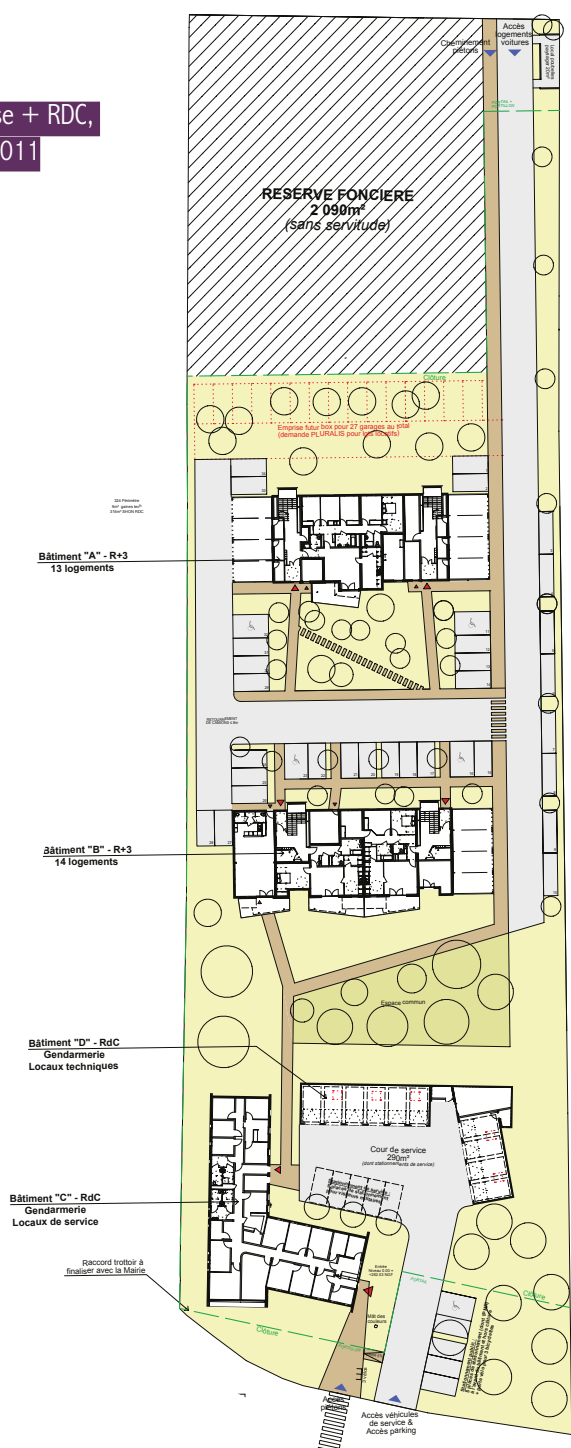
Mais la Gendarmerie Nationale ne donne pas suite et propose un nouveau dossier, reprenant la proposition initiale de de la municipalité, à savoir implanter la gendarmerie au Touvet sur

PROJET AU LONG COURS

un terrain près du cimetière, au lieudit "la Choquette", avec un nombre de logements suffisant pour loger les gendarmes des brigades et du peloton d'autoroute.

Le lieu retenu est proche de la gendarmerie existante, gardant un accès facile à l'autoroute, avec deux entrées possibles. Assez rapidement ce terrain de 8870 m² est identifié au PLU, comme "emplacement réservé", pour reconstruire les locaux administratifs et les logements. Composé de 7 parcelles, dont deux seulement sont propriétés de la commune, le temps des acquisitions foncières s'engage.

Plan masse + RDC,
Pluralis, 2011



Le déroulement du projet

Du choix du montage juridique à l'élaboration de programme en 7 étapes :

► Analyse menée par la municipalité auprès de divers organismes pour étudier toutes les possibilités : mairie de Pontcharra (création d'un SIVU), mairie d'Eybens (procédure BEA), Territoires 38, qui pouvait intervenir comme mandataire, soit dans le cadre d'une Aide à la Maîtrise d'Ouvrage (AMO), soit d'une Maîtrise d'Ouvrage déléguée.

► Décision de travailler avec un opérateur et de réaliser une étude préliminaire avec une première estimation du coût du projet.

► Sollicitation de la Gendarmerie sur un montage juridique du dossier avec location directe des locaux et des logements à la Gendarmerie par Pluralis, bailleur social habilité à travailler sur les types de logements "PLS" supports des logements de la caserne.

► Réponse positive de la Gendarmerie sur le principe qui exige que l'opérateur prenne à sa charge l'achat des parcelles.

► En novembre 2009 la Direction Générale de la Gendarmerie (Ministère de l'Intérieur), donne son accord.

► Pluralis et la commune engagent les négociations foncières en 2010.

En 2011 enfin des compromis sont signés avec chacun des propriétaires, permettant le dépôt d'un dossier complet auprès des services de la gendarmerie

2012 : élaboration du programme

- 28 logements en 2 bâtiments (1T1, 1T2, 7T3, 1T4, 4T5 et 1T6)
- Surface moyenne des T1 et T2 : 69m² et 15m² d'annexes
- Surface moyenne des T3 : 74m² et 15m² d'annexes
- Surface moyenne des T4 : 85m² et 15m² d'annexes
- Surface moyenne des T5 : 102m² et 15m² d'annexes
- Surface moyenne des T6 : 126m² et 15m² d'annexes
- Locaux administratifs / Locaux de services et techniques
- Surface des locaux : 444m² et 10 garages

Perspectives aériennes, Pluralis, 2011



Vue depuis le SUD-EST

Gendarmerie/Garages au premier plan



Vue depuis l'OUEST

Bâtiment de logements "B" au premier plan



Vue depuis le SUD-EST

Vue depuis le NORD-OUEST

2015-2016 : les discussions s'engagent

De nombreuses négociations entre Pluralis et la Gendarmerie rythment la période : coûts de location, forme du projet, intégration des gendarmes adjoints volontaires etc. La Direction Générale de la Gendarmerie Nationale confirme sa demande initiale : tous les logements doivent être construits dans le même ensemble immobilier.

Pluralis retravaille ainsi sur l'économie générale du projet. Dans le même temps les exigences énergétiques et environnementales augmentent... Un nouveau prêt PLF (Prêt Logement de Fonction), proposé depuis peu par la Caisse des Dépôts et Consignation, permet de sortir de l'impasse. Enfin le Maire peut annoncer lors de ses vœux à la population en 2017 de l'année qu'un accord financier est trouvé!

2017-2018 : acquisitions foncières et permis de construire

En 2018 la commune d'une part, grâce au portage foncier de la Communauté de Communes, peut acheter une partie du parcellaire manquant et Pluralis le reste des terrains nécessaires.

La même année la Communauté de Communes Le Grésivaudan garantit le prêt de Pluralis.

Enfin le 15 novembre 2018 le permis de construire instruit par la Direction Départementale de l'État est signé par le Préfet. Au préalable la commune a créé un zonage spécifique au PLU "Uag" pour répondre au cahier des charges de la gendarmerie.

PROJET AU LONG COURS

Mais en 2019, nouveau rebondissement

Car la Gendarmerie Nationale s'interroge sur l'opportunité juridique du bail à construction de la commune à Pluralis, garantissant le retour de propriété après 40 ans. Après études et conseils, le Conseil municipal du Touvet décide par délibération du 2 mai 2022 de revendre à Pluralis les terrains en sa possession. Parallèlement, Pluralis étudie une convention de rétrocession et analyse un potentiel bail à conclure avec la gendarmerie.

Pendant ces années perturbées par la crise sanitaire, plusieurs pistes sont explorées afin d'aboutir à un accord qui satisfasse l'ensemble des parties : Autorisation d'Occupation Temporaire, puis cession à l'euro symbolique, avant d'aboutir, en octobre 2021, à la solution classique de la vente des terrains communaux et intercommunaux à la SHA Pluralis.

En parallèle, chaque point du bail à conclure entre l'Etat et la SHA Pluralis est discuté pour aboutir à un accord clair et précis sur chacun des détails, intervenant au printemps 2023.

Et conclusion heureuse le 25 mai 2023 car la vente définitive des terrains, rue de la Priola, est conclue entre la commune et Pluralis



Après 15 années de négociations Pluralis, bailleur social, engage les travaux de la gendarmerie au Touvet le 24 juillet 2023.

Les travaux de construction de la nouvelle gendarmerie vont bon train, après le terrassement et les fondations, place au gros œuvre comme en témoigne la grue de chantier installée sur le site.





Retour sur

L'atelier "Jardiner Malin" a réuni une quinzaine de participants le 23 septembre. Au programme : trucs et astuces sur le choix des plantes, l'organisation des espaces, les techniques de tonte et de taille dans nos jardins.



C'était la rentrée des **repas partagés** le 24 septembre ! Un rendez-vous toujours chaleureux pour passer un bon moment et partager le déjeuner du dimanche ensemble.



Le 7 octobre, un nouvel **Espace de gratuité** sous un soleil radieux. De bonnes affaires dans une ambiance sympa.



Le Touvet a célébré les 10 ans de la **Zumba Rose** le 7 octobre au Bresson. Salle comble pour danser, s'informer et soutenir la lutte contre le cancer du sein. Tous les bénéfices sont reversés à l'association AGARO (Association Grenobloise d'Aide et de Recherche en Oncologie)



Belle réussite du premier "**Bal des Monstres**" organisé par le Sou des Écoles du Touvet le 31 octobre pour Halloween. Une ambiance terrifiante, des décors à faire trembler, petits et grands étaient enchantés. Quelle horreur !



6 Touvetains ont co-voituré le 10 novembre à l'espace Paul Jargot pour découvrir le **spectacle** "la Tournée des Refuges"



La **commémoration** du 105^{ème} anniversaire de la fin de la Grande Guerre a rassemblé les habitants autour d'un discours fédérateur sur les récurrences symboliques des 11 novembre en France (vous pouvez retrouver le message de Sébastien Lecornu, Ministre des Armées et Patricia Miralles, secrétaire d'État auprès du Ministre des Armées chargée des Anciens Combattants et de la Mémoire sur defense.gouv.fr. Le maire a ajouté un discours plaidoyer sur la Paix (consultable sur le site letouvet.com rubrique vie municipale/événements).



Septembre

Octobre

Novembre

Le Salon du Chocolat et des Saveurs Gourmandes les 18 et 19 novembre, organisé par le Lyons Club, permet de soutenir une action de financement pour l'éducation des handi-chiens accompagnateurs de publics non-voyants. L'École Lesdiguière s'associe à la manifestation et ses élèves, apprentis cuisiniers s'improvisent pâtisseries pour participer à un concours de gâteaux. Cette année le jury de professionnels jugeait 9 réalisations.



Le Touvet accueille désormais les 20 agents du **nouveau Centre de Gestion Comptable** suite à une restructuration de la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP). Ce centre regroupe les anciennes Trésoreries du territoire du Grésivaudan sur la commune du Touvet. L'inauguration des locaux a eu lieu le 21 novembre en présence de M. Leray, Directeur Départemental de la DDFIP, de M. Benoit, vice-président de la Communauté de Communes Le Grésivaudan ainsi que de nombreux élus des communes du territoire.



Dans le cadre du **"Mois du doc"**, la bibliothèque a fait salle comble le 21 novembre pour la projection du film "Via Alpina, l'Envers du chemin" du Touvetain Matthieu Chambaud, accompagnée de l'exposition "Itinérance et (dé)connexion", portraits de randonneurs accompagnés de citations d'écrivains sélectionnées par la bibliothèque.



C'était la **"Journée de la Récup"** au Touvet le 25 novembre avec la Communauté de Communes Le Grésivaudan ! Environ 300 personnes sont venues profiter des divers ateliers et conférences avec : Repair café, Sors ton vélo, Art tri show, Conscience et Impact Écologique (CIE), les ateliers écocitoyens du Touvet et Alpes Consigne.



Atelier créatif le 29 novembre à la bibliothèque pour préparer la fenêtre de l'avant Noël de la bibliothèque !



Un centenaire heureux au Touvet ! Le 30 novembre, Laurence Théry accompagnée de Jean-Louis Mourette, conseiller municipal délégué à la cohésion sociale, s'est rendue au domicile de M. Robert MAUREL né le 17 novembre 1923 pour célébrer ses 100 ans en présence de sa famille !

Suivons son sage conseil :

"L'essentiel, c'est qu'il y ait de la gaité !"





Élection du nouveau Conseil Municipal des Enfants



Le vendredi 24 novembre, l'élection du Conseil Municipal des Enfants a permis de renouveler le CME pour deux ans. Depuis sa création le CME a réalisé de nombreux projets : installation de jeux pour enfants, plantations pour embellir le village, actions pour soutenir des projets humanitaires, etc.

Les candidats

CE2/Filles : ALVERNY Lilou, ARBRUN Cassiopée, BALDUCCI Eva, CIPRI Malone, DE POURQUOY SAUTRON Noanne, GUYOT May, HEUTTE Lou, L'HOPITALIER REVEIL Romy, LENAIN Iris, MAISONNAS Clémence, MARTINIE Clémentine, MORENO Meryl, RIESS Nell. **CE2/Garçon** : COURROUX Glen. **CM1/Filles** : BERGER Cloé, FELIX Lisa, ROY Laurine. **CM1/Garçons** : BLANC-GONNET Sven, DURAND Gabriel, HAMANACHE Aïès, KRAKOWIAK JACQUIER Marcel, SUTERA Basile. **CM2/Filles** : ARCHENAUULT Léonie, BELLOT Livia, CHARROT Clara, DIOT Bahia, EDE Lucile, GUYOT Milla, HEUTTE Lola, LAIDAIN Berthille. **CM2/Garçons** : COLLU Alessio, GALLET Jules, LETOURNEUR Maël, SUTERA Robin.

Un vote très sérieux

Tous les élèves de CE2, CM1, CM2 de l'École des Trois Cours se sont rendus à la mairie avec leurs enseignants. Carte d'électeur, passage par l'isoloir, dépouillement, proclamation des résultats : ils ont expérimenté toutes les étapes d'un vote démocratique.

Parmi les idées de projet des nouveaux élus :

- Replanter des fleurs dans les pots de la cour.
- Faire plus de fresques sur les murs de l'école.
- Mettre des poubelles à schewing-gum dans le village.
- Vous rendre heureux.
- Organiser une boum de fin d'année.
- Agrandir les bosses du Bresson.
- Organiser des temps de partages avec les personnes âgées.
- Refaire le terrain de foot avec de l'herbe.

*Bravo aux candidats et aux nouveaux élus !
Une belle aventure collective les attend !*



Les 12 nouveaux élus

CM2 : Milla Guyot, Lucile Ede, Alessio Collu, Maël Letourneur
CM1 : Cloé Berger, Lisa Felix, Gabriel Durand, Basile Sutera
CE2 : May Guyot, Lou Heutte, Meryl Moreno, Glen Courroux.



NB : le nouveau CME a été " officiellement " installé au Conseil municipal (adultes) du 11 décembre !



VOTEZ MILLA GUYOT

Je m'appelle Milla GUYOT. Je suis en CM2 (10ans). J'aimerais me faire élire pour embellir et rendre plus agréable notre village.

Mes projets pour une belle vie au Touvet

- Redécorer les jardins de l'école.
- Agencer et rénover les toilettes des filles (et les garçons si besoin).
- Travailler l'accès de l'école à pieds en développant les trottoirs.
- Développer les activités sportives sur le gymnase.
- Mettre plus de végétation (arbres, fleurs...)
- Travailler sur l'accès de l'école pour les personnes à mobilité réduite (pavés, trottoirs, rampe...)
- Des pistes cyclables supplémentaires.
- Et des idées de décoration pour améliorer les vacances.

Votez Léonie Archemault, Merci

VOTEZ CLARA ! POUR 2 ANNEES SYMPAS !

Le projet Quinivoli...

MAËL

Je souhaite être élu pour représenter les enfants du village et participer à la vie de la commune, et améliorer les idées des enfants.

BOHILLE

Mes idées :

- 1. Améliorer l'accès de l'école à pied en développant les trottoirs.
- 2. Agencer et rénover les toilettes des filles (et les garçons si besoin).
- 3. Travailler l'accès de l'école pour les personnes à mobilité réduite (pavés, trottoirs, rampe...)
- 4. Développer les activités sportives sur le gymnase.
- 5. Mettre plus de végétation (arbres, fleurs...)
- 6. Travailler sur l'accès de l'école pour les personnes à mobilité réduite (pavés, trottoirs, rampe...)
- 7. Des pistes cyclables supplémentaires.
- 8. Et des idées de décoration pour améliorer les vacances.

VOTEZ ALESSIO

Mes idées :

- 1. Améliorer l'accès de l'école à pied en développant les trottoirs.
- 2. Agencer et rénover les toilettes des filles (et les garçons si besoin).
- 3. Travailler l'accès de l'école pour les personnes à mobilité réduite (pavés, trottoirs, rampe...)
- 4. Développer les activités sportives sur le gymnase.
- 5. Mettre plus de végétation (arbres, fleurs...)
- 6. Travailler sur l'accès de l'école pour les personnes à mobilité réduite (pavés, trottoirs, rampe...)
- 7. Des pistes cyclables supplémentaires.
- 8. Et des idées de décoration pour améliorer les vacances.

VOTEZ POUR ROBIN SUTERA 10 ANS, CM2

Conseil Municipal des enfants !

Je suis ROMY. J'ai 8 ans en CE2. **VOTEZ pour moi !**

VA BALDUCCI

Je suis en classe CE2

VOTEZ LILOU

Louise Roy

Mes idées :

- 1. Améliorer l'accès de l'école à pied en développant les trottoirs.
- 2. Agencer et rénover les toilettes des filles (et les garçons si besoin).
- 3. Travailler l'accès de l'école pour les personnes à mobilité réduite (pavés, trottoirs, rampe...)
- 4. Développer les activités sportives sur le gymnase.
- 5. Mettre plus de végétation (arbres, fleurs...)
- 6. Travailler sur l'accès de l'école pour les personnes à mobilité réduite (pavés, trottoirs, rampe...)
- 7. Des pistes cyclables supplémentaires.
- 8. Et des idées de décoration pour améliorer les vacances.

PRENOM: MARCEL NOM: KRAKOWIAK JACQUIER

VOICI LES PROJETS QUE JE PROPOSE ET JE FERAIS TOUT POUR QU'ILS SOIENT RÉALISÉS.

- Avoir de l'herbe sur le terrain de foot de la cour de haut. Et d'herbe dans la cour en général.
- Avoir des jeux dans l'école, toboggan, balançoire, terrain.
- Avoir des petits jardins de fleurs dans la cour.
- Avoir plus d'argent pour les projets extrascolaire et pour plus d'activités.
- Faire plus de sport.
- Manger meilleur à la cantine.
- Avoir une meilleure isolation sonore à la cantine pour diminuer le bruit.

'CASSIOPEE' ARBRUN

8 ANS, CE2

Je souhaite être élu pour représenter les enfants du village et participer à la vie de la commune, et améliorer les idées des enfants.

VOTEZ GLEN

Mes projets :

- 1. Améliorer l'accès de l'école à pied en développant les trottoirs.
- 2. Agencer et rénover les toilettes des filles (et les garçons si besoin).
- 3. Travailler l'accès de l'école pour les personnes à mobilité réduite (pavés, trottoirs, rampe...)
- 4. Développer les activités sportives sur le gymnase.
- 5. Mettre plus de végétation (arbres, fleurs...)
- 6. Travailler sur l'accès de l'école pour les personnes à mobilité réduite (pavés, trottoirs, rampe...)
- 7. Des pistes cyclables supplémentaires.
- 8. Et des idées de décoration pour améliorer les vacances.

Gabriel DURAND 9 ans - CM1

Mes projets :

- 1. Améliorer l'accès de l'école à pied en développant les trottoirs.
- 2. Agencer et rénover les toilettes des filles (et les garçons si besoin).
- 3. Travailler l'accès de l'école pour les personnes à mobilité réduite (pavés, trottoirs, rampe...)
- 4. Développer les activités sportives sur le gymnase.
- 5. Mettre plus de végétation (arbres, fleurs...)
- 6. Travailler sur l'accès de l'école pour les personnes à mobilité réduite (pavés, trottoirs, rampe...)
- 7. Des pistes cyclables supplémentaires.
- 8. Et des idées de décoration pour améliorer les vacances.

EVIA BELLOT 10 ans, CM2

Mes idées pour l'école de mon village :

- 1. Améliorer l'accès de l'école à pied en développant les trottoirs.
- 2. Agencer et rénover les toilettes des filles (et les garçons si besoin).
- 3. Travailler l'accès de l'école pour les personnes à mobilité réduite (pavés, trottoirs, rampe...)
- 4. Développer les activités sportives sur le gymnase.
- 5. Mettre plus de végétation (arbres, fleurs...)
- 6. Travailler sur l'accès de l'école pour les personnes à mobilité réduite (pavés, trottoirs, rampe...)
- 7. Des pistes cyclables supplémentaires.
- 8. Et des idées de décoration pour améliorer les vacances.

WANTED

PRENO MATHIEU

Je suis en classe CE2

VOTEZ GLEN

Mes projets :

- 1. Améliorer l'accès de l'école à pied en développant les trottoirs.
- 2. Agencer et rénover les toilettes des filles (et les garçons si besoin).
- 3. Travailler l'accès de l'école pour les personnes à mobilité réduite (pavés, trottoirs, rampe...)
- 4. Développer les activités sportives sur le gymnase.
- 5. Mettre plus de végétation (arbres, fleurs...)
- 6. Travailler sur l'accès de l'école pour les personnes à mobilité réduite (pavés, trottoirs, rampe...)
- 7. Des pistes cyclables supplémentaires.
- 8. Et des idées de décoration pour améliorer les vacances.

EVIA BELLOT 10 ans, CM2

Mes idées pour l'école de mon village :

- 1. Améliorer l'accès de l'école à pied en développant les trottoirs.
- 2. Agencer et rénover les toilettes des filles (et les garçons si besoin).
- 3. Travailler l'accès de l'école pour les personnes à mobilité réduite (pavés, trottoirs, rampe...)
- 4. Développer les activités sportives sur le gymnase.
- 5. Mettre plus de végétation (arbres, fleurs...)
- 6. Travailler sur l'accès de l'école pour les personnes à mobilité réduite (pavés, trottoirs, rampe...)
- 7. Des pistes cyclables supplémentaires.
- 8. Et des idées de décoration pour améliorer les vacances.

Gabriel

Mes projets :

- 1. Améliorer l'accès de l'école à pied en développant les trottoirs.
- 2. Agencer et rénover les toilettes des filles (et les garçons si besoin).
- 3. Travailler l'accès de l'école pour les personnes à mobilité réduite (pavés, trottoirs, rampe...)
- 4. Développer les activités sportives sur le gymnase.
- 5. Mettre plus de végétation (arbres, fleurs...)
- 6. Travailler sur l'accès de l'école pour les personnes à mobilité réduite (pavés, trottoirs, rampe...)
- 7. Des pistes cyclables supplémentaires.
- 8. Et des idées de décoration pour améliorer les vacances.

WANTED

May GUYOT

Mes idées par exemple :

1. Un marchand de glace dans le village.
2. Des jeux d'eau au Bresson.
3. Des balançoires dans l'école des trucs et trucs.
4. Plus de fleurs dans le village.

Votez pour moi ! Merci !

VOTEZ GLEN

Mes projets :

- 1. Améliorer l'accès de l'école à pied en développant les trottoirs.
- 2. Agencer et rénover les toilettes des filles (et les garçons si besoin).
- 3. Travailler l'accès de l'école pour les personnes à mobilité réduite (pavés, trottoirs, rampe...)
- 4. Développer les activités sportives sur le gymnase.
- 5. Mettre plus de végétation (arbres, fleurs...)
- 6. Travailler sur l'accès de l'école pour les personnes à mobilité réduite (pavés, trottoirs, rampe...)
- 7. Des pistes cyclables supplémentaires.
- 8. Et des idées de décoration pour améliorer les vacances.

EVIA BELLOT 10 ans, CM2

Mes idées pour l'école de mon village :

- 1. Améliorer l'accès de l'école à pied en développant les trottoirs.
- 2. Agencer et rénover les toilettes des filles (et les garçons si besoin).
- 3. Travailler l'accès de l'école pour les personnes à mobilité réduite (pavés, trottoirs, rampe...)
- 4. Développer les activités sportives sur le gymnase.
- 5. Mettre plus de végétation (arbres, fleurs...)
- 6. Travailler sur l'accès de l'école pour les personnes à mobilité réduite (pavés, trottoirs, rampe...)
- 7. Des pistes cyclables supplémentaires.
- 8. Et des idées de décoration pour améliorer les vacances.

CLÉOPENCE

Mes projets :

- 1. Améliorer l'accès de l'école à pied en développant les trottoirs.
- 2. Agencer et rénover les toilettes des filles (et les garçons si besoin).
- 3. Travailler l'accès de l'école pour les personnes à mobilité réduite (pavés, trottoirs, rampe...)
- 4. Développer les activités sportives sur le gymnase.
- 5. Mettre plus de végétation (arbres, fleurs...)
- 6. Travailler sur l'accès de l'école pour les personnes à mobilité réduite (pavés, trottoirs, rampe...)
- 7. Des pistes cyclables supplémentaires.
- 8. Et des idées de décoration pour améliorer les vacances.

WANTED

VOTEZ BASILE SUTERA 8 ANS, CM1

VOTEZ GLEN

Mes projets :

- 1. Améliorer l'accès de l'école à pied en développant les trottoirs.
- 2. Agencer et rénover les toilettes des filles (et les garçons si besoin).
- 3. Travailler l'accès de l'école pour les personnes à mobilité réduite (pavés, trottoirs, rampe...)
- 4. Développer les activités sportives sur le gymnase.
- 5. Mettre plus de végétation (arbres, fleurs...)
- 6. Travailler sur l'accès de l'école pour les personnes à mobilité réduite (pavés, trottoirs, rampe...)
- 7. Des pistes cyclables supplémentaires.
- 8. Et des idées de décoration pour améliorer les vacances.

EVIA BELLOT 10 ans, CM2

Mes idées pour l'école de mon village :

- 1. Améliorer l'accès de l'école à pied en développant les trottoirs.
- 2. Agencer et rénover les toilettes des filles (et les garçons si besoin).
- 3. Travailler l'accès de l'école pour les personnes à mobilité réduite (pavés, trottoirs, rampe...)
- 4. Développer les activités sportives sur le gymnase.
- 5. Mettre plus de végétation (arbres, fleurs...)
- 6. Travailler sur l'accès de l'école pour les personnes à mobilité réduite (pavés, trottoirs, rampe...)
- 7. Des pistes cyclables supplémentaires.
- 8. Et des idées de décoration pour améliorer les vacances.

CLÉOPENCE

Mes projets :

- 1. Améliorer l'accès de l'école à pied en développant les trottoirs.
- 2. Agencer et rénover les toilettes des filles (et les garçons si besoin).
- 3. Travailler l'accès de l'école pour les personnes à mobilité réduite (pavés, trottoirs, rampe...)
- 4. Développer les activités sportives sur le gymnase.
- 5. Mettre plus de végétation (arbres, fleurs...)
- 6. Travailler sur l'accès de l'école pour les personnes à mobilité réduite (pavés, trottoirs, rampe...)
- 7. Des pistes cyclables supplémentaires.
- 8. Et des idées de décoration pour améliorer les vacances.

WANTED

Une belle campagne avec 34 candidat(e)s !

À noter dans vos agendas

Partageons les souhaits d'un avenir fraternel, ouvert et éclairé



Laurence Théry, maire, et les élus.es du Conseil municipal du Touvet

vous souhaite une bonne année 2024

et vous invitent à la cérémonie des Vœux du Maire

VENDREDI 19 JANVIER 2024 À 19H AU PÔLE ARTISTIQUE ET CULTUREL



La Compagnie Turak qui a rencontré un grand succès au Touvet au festival Place Libre 2023 sera en résidence au Bresson du 24 janvier au 28 janvier avec ses marionnettes. Notez dans vos agendas leur spectacle du ● **27 janvier à 19h30: "Saga familia, des lustres inconnus"** qui sera suivi d'un repas partagé.



La commune poursuit son partenariat avec l'espace culturel Paul Jargot de Crolles. Au programme des spectacles choisis au tarif préférentiel de 9 €. Un covoiturage est organisé pour chaque représentation, au départ du Touvet :

- **2 février 2024 à 19h30 : "Si vous voulez bien passer à table"** (théâtre), Cie Le Chat du Désert, 12 places.
- **22 Mars 2024 à 19h30 : "Les poupées persanes"** (théâtre), Atelier Théâtre Actuel, 16 places.
- **29 Mars 2024 à 19h30, "Ma Mère c'est pas un ange"** (théâtre d'objets), Cie Turak Théâtre, 15 places. Inscription à la mairie. Le règlement se fait à l'arrivée à l'espace Paul Jargot.

Dans le cadre de "Tous au spectacle, Tournée en Grésivaudan" l'espace Aragon et le centre Paul Jargot présente : **"Christiane Singer et moi, Alice" de la Cie Le Chardonneret**

- le 24 février 2024 à 20h au Pôle Artistique et Culturel. Spectacle gratuit dans la limite des places disponibles d'1h à partir de 10 ans.



CHRISTIANE SINGER ET MOI, ALICE

Sous l'éclairage de Christiane Singer, Alice, accordéon et ukulele, nous partage son intime universel : l'enfance, la quête d'amour, et puis, devenir maman! Un parcours initiatique, qui touche en profondeur. Miroir tendu, ce solo tisse

le lien entre deux univers de femmes, en une dentelle qui rejoint le cœur de l'être humain. Un voyage au pays des merveilles de la vie, pour dire et chanter ses épreuves, ses bonheurs.

Il vous est proposé, dans le cadre du partenariat des organisateurs avec l'association 2kg de culture, d'acheter en ligne 2kg de légumes via une plateforme dédiée. Les denrées alimentaires financées en ligne seront directement achetées à des producteurs locaux et redistribuées au Secours Populaire - Comité Belledonne Grésivaudan.

<https://www.2kgdeculture.com>

Pour commémorer le **62^{ème} anniversaire de la fin des combats en Algérie**, le 19 mars 1962, le Maire et les Anciens Combattants vous donnent rendez-vous le ● **19 mars à 11h30 devant le Monument aux Morts.**



La vogue revient comme chaque année envahir les rues du Touvet du ● **5 au 7 avril** pour le plus grand plaisir de tous! Manèges, gourmandises et distractions au rendez-vous dans le Centre Bourg pour trois jours de fête.

Janvier

Mars

Avril

Février

UN TERRITOIRE EN COMMUN

6^e CAHIER AGRICOLE À DÉTACHER

**Les agriculteurs
entretiennent nos paysages**



Le PAEN du Touvet, porteur de conservation et de diversification des paysages agricoles



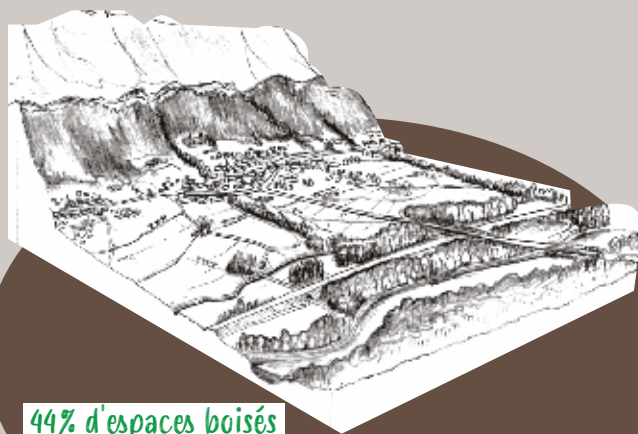
Entre 1999 et 2020, 20 hectares agricoles ont été perdus dans la commune mais la création du PAEN en 2019 permet de pérenniser 537 ha de foncier agricole et naturel au Touvet.

Depuis 2019, ce sont 8,7 ha supplémentaires qui ont été récupérés, remis en état pour l'usage agricole et rendus aux agriculteurs pour installer de nouveaux projets.

Jusqu'à la moitié du XIX^{ème} siècle, c'est l'agriculture qui structure le paysage au Touvet et sur les deux rives de l'Isère, de la plaine aux coteaux. Les coteaux, avec un sol graveleux et de fortes pentes, sont propices à la production de la vigne et à l'expansion de la forêt. Tandis que la plaine alluviale, humide et riche en limons, est idéale pour la production du froment, des noyers, des châtaigniers, du chanvre puis du tabac et de la betterave sucrière.

Mais le développement de l'agriculture à la fin XIX^{ème} siècle s'interrompt avec la baisse de la population agricole, le morcellement des exploitations, l'expansion de l'industrie et du commerce, les infiltrations de l'Isère. Le Grésivaudan, soumis à une forte pression foncière, ne possède plus que 20% de terres agricoles à ce jour.

Aujourd'hui au-delà des outils et des procédures qui protègent le foncier agricole, c'est la reconnaissance des métiers agricoles et de la nécessité de protéger les terres qui doit se développer auprès de tous les habitants du Grésivaudan. Une communication indispensable !



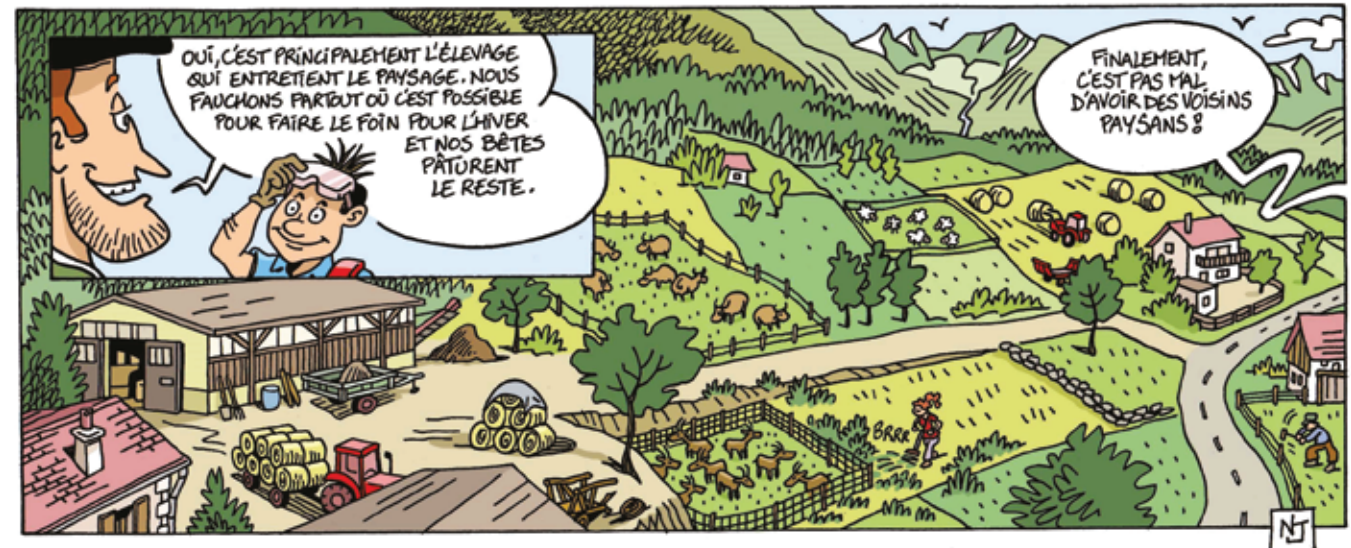
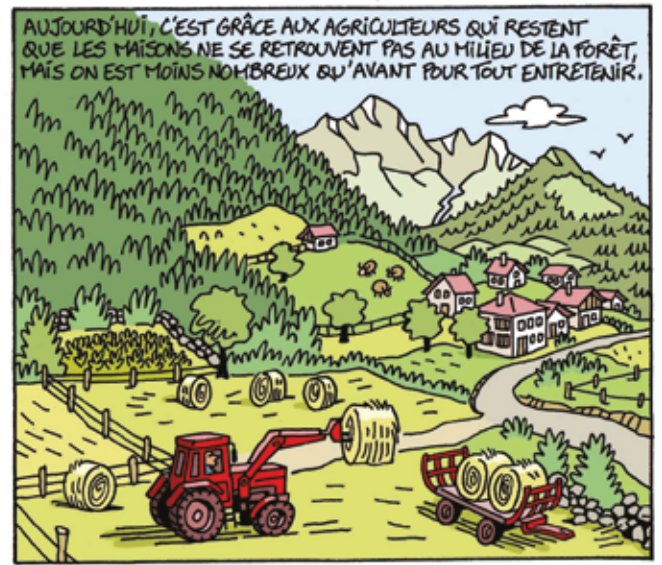
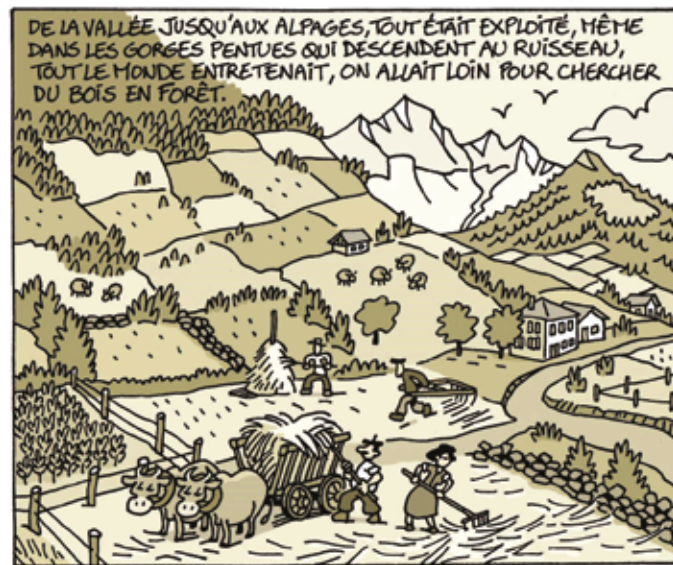
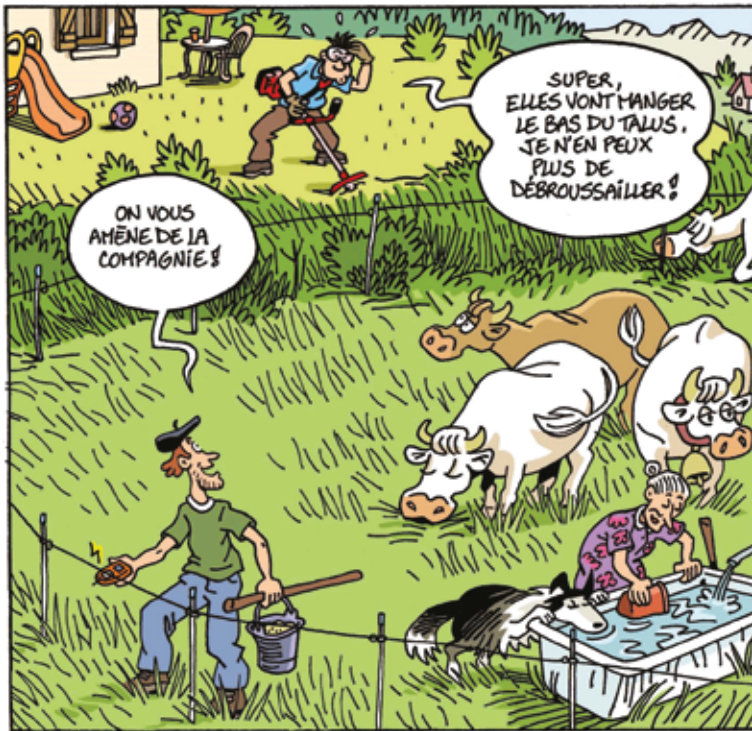
Occupation des sols au Touvet aujourd'hui

Un partenariat entre l'ADABEL (Association pour le développement de l'agriculture de Belle-donne) et les agriculteurs de différentes communes dont celle du Touvet a permis, dans le but de sensibiliser un large public aux problématiques de l'agriculture du territoire, d'identifier les besoins des agriculteurs et de travailler collectivement dans un format original, celui de planches de BD. Le dessin a été plébiscité pour sa facilité d'utilisation auprès du grand public, permettant d'initier les plus petits d'entre nous aux problématiques agricoles et environnementales.

Une exposition de toutes ces planches est prévue en 2024 à la bibliothèque du Touvet !



Paysans, garants de vos paysages





UN TERRITOIRE EN COMMUN




LE TOUVET
GRESIVAUDAN

Plus d'infos sur letouvet.com/paen



Le 6 octobre, le CCAS du Touvet a proposé une sortie d'une journée ouverte à tous.

Une vingtaine de personnes ont ainsi pris le car tôt le matin pour de belles découvertes.

Au programme :

- Visite du jardin zen d'Erik Borja à Beaumont-Monteux
- Délicieux repas au restaurant Les Balmes de Romans-sur-Isère
- Visite du Musée de la chaussure

Les participants sont rentrés au Touvet heureux (et peut-être un peu fatigués..) de cette journée bien remplie dans une belle ambiance conviviale !



Les enfants des Grappaloups n'ont pas vu le temps passer aux vacances d'automne du 23 octobre au 3 novembre !

Les plus petits s'en sont donné à cœur joie sur des ateliers créatifs et manuels adaptés à la saison : peinture avec les mains, activités manuelles avec des pommes de pin, arbres avec des feuilles mortes, cuisine de sablés d'Halloween, lecture de conte, arbre en peinture et coton tige.

Les plus grands ont confectionné des livres personnalisés, découvert les jeux de coopération, fabriqué des bracelets en laine, et se sont défoulés dans des Olympiades. Côté saison, c'était presque d'Halloween, décoration géante et gâteau à la citrouille.

Les temps "whaouhh"

La première semaine les enfants ont accueilli une ferme pédagogique avec 2 moutons, 3 poules, 2 canards, 1 lapin et des activités de découverte de la ferme. "C'est toujours le bonheur ces rencontres-là.."

La deuxième semaine, enfants et animateurs étaient déguisés pour la Boum d'Halloween, avec une chasse aux trésors pour les plus grands dans tout l'accueil de loisirs, pour retrouver une formule magique qui change les trucs nuls en trucs géniaux ! C'est ainsi qu'ils ont réussi à changer le repas de midi en hamburger-frites avec une dégustation de gourmandises chocolatées pour bien finir la journée ... Trop forts !

Petite nouveauté : pendant ces deux semaines, tous les enfants ont commencé leur journée par un temps d'échauffement et de danse, juste après l'accueil du matin pour bien se réveiller et démarrer la journée en pleine forme.



À l'automne les services techniques ont engagé une campagne d'aménagement de nos regards d'eaux pluviales pour lutter contre les moustiques tigres en évitant les eaux stagnantes. Un exemple à suivre pour les nombreux regards que compte la commune.



Poursuite de la plantation d'arbres dans la commune, ici rue de la Berche

Notre village s'est paré de ses habits de fêtes avec cette année une innovation lumineuse dans la partie centrale de la Grande rue. Donnez-nous votre avis!



L'extension du cimetière est presque achevée : les portails ont été rénovés, les plantations des arbres et du gazon ont été réalisées, les barrières métalliques remplacées par des poteaux en bois. Prochaine étape : adoption d'un règlement pour l'ensemble du cimetière afin de préciser les modalités d'acquisition, de renouvellement, d'entretien des concessions. Plus d'informations dans un prochain bulletin municipal!



Un nouveau chauffe-eau à la Salle d'Animation Rurale du Bresson ! En cours d'installation il doit être raccordé très vite à une pompe à chaleur dans le cadre de la rénovation énergétique de l'ensemble du bâtiment. Cette installation ouvre une nouvelle phase de travaux sur le site, avant la rénovation du dojo et des vestiaires, l'installation d'une chaufferie bois et la création de nouveaux espaces de rangement.



La Communauté de Communes et la commune poursuivent la rénovation des réseaux d'eau et d'assainissement. Après ceux du bas de la Grande Rue l'été dernier, ceux de la rue de l'Ancien Tram sont en travaux depuis septembre jusqu'au printemps.



Ne jetez plus vos bouteilles, elles sont réutilisées !

Depuis plus de 2 ans, la consigne des bouteilles en verre revient (plus exactement leur réemploi, voir ci-dessous) grâce à Alpes consigne. Le principe est simple :

- achetez dans votre magasin (Biocoop, A tous vins, Moulin de Tencin, Magasin général, ...) ou chez votre producteur (Domaine des Rutissons, Brasserie du Habert, L'Ivresse des sommets, ...) une bouteille de vin, bière, jus de fruit ou limonade (de 75cl ou 1l pour l'instant) portant le logo "Rapportez-moi pour réemploi" (cf visuel)
- dégustez le contenu ... avec modération pour l'alcool
- rincez la bouteille
- rapportez les bouteilles portant ce logo dans un de ces lieux (pas obligatoirement le lieu d'achat, cf <https://alpesconsigne.fr/carte/>)
- elles seront collectées, lavées et, redevenues comme neuves, réemployées !

Les avantages sont multiples par rapport au recyclage :

réduire les déchets, réduire l'énergie (-76%) et l'eau (-51%) consommées pour fabriquer les bouteilles, réduire l'émission de gaz à effet de serre (-79%), créer des emplois locaux.

Ce dispositif s'étend peu à peu à toute la France et, comme les bouteilles sont standardisées, une bouteille achetée dans le Grésivaudan peut être rendue à Marseille ou Nantes ... et réciproquement. Il n'y a pas de dépôt et restitution d'argent pour les bouteilles, vous le faites pour réduire vos emballages, de la même façon qu'en privilégiant le vrac pour vos courses...

Pour plus d'infos :

<https://alpesconsigne.fr/> et <https://franceconsigne.fr/>



ALPES CONSIGNE

VOTRE BOUTEILLE PORTE CE LOGO ?



RAPPORTEZ-MOI POUR RÉEMPLOI



RAPPORTEZ - LA !



RINCÉE



SANS BOUCHONS/
CAPSULES NI MÉGOTS



STOCKÉE À L'ABRI



EN BON ÉTAT

Retrouvez les points de collecte sur alpesconsigne.fr

RECYCLER C'EST BIEN, RÉEMPLOYER C'EST MIEUX !

Per rapport au recyclage. Source : ADEME 2023



 - 51% d'eau

 - 76% d'énergie

 - 79% de CO2

EN SAVOIR PLUS : 

OFFRIR UNE SECONDE VIE À SES BOUTEILLES, C'EST SIMPLE !

- 1  Repérez le picto du réemploi
- 2  Dégustez et rincez la bouteille
- 3  Rapportez-la dans un point de collecte

Liste des points de collecte sur alpesconsigne.fr

ALPES CONSIGNE

Projet d'aménagement des cours d'école

Après une première phase de concertation, le projet d'aménagement des cours de l'école élémentaire se poursuit

Les cours de récréation sont un lieu essentiel de socialisation et d'épanouissement des enfants dans les temps scolaires et périscolaires. Elles sont également un prolongement de la salle de classe pour des activités pédagogiques en plein air.

Les cours ont pendant longtemps fait l'objet d'un traitement sommaire. Il en résulte des espaces à dominante minérale qui ne répondent pas à la plupart des attentes des enfants.

L'enjeu est aujourd'hui de réinventer les cours d'école pour en faire des endroits plus accueillants où chaque enfant peut trouver sa place. Pour ce faire, la commune s'appuie sur son Projet éducatif de Territoire (PEDT) qui a notamment pour objectif de favoriser l'égalité des chances, de permettre à chacun de découvrir ses potentialités, de trouver sa place et de permettre le développement des liens entre les enfants de la commune et leur environnement.

Comme pour tous les aménagements de la commune, l'équipe municipale a souhaité consulter les usagers pour définir ensemble les contours du projet. Une concertation a donc été engagée avec des enseignants, l'ensemble des enfants, des parents d'élèves et des représentants des agents du service périscolaire, des agents de l'entretien et des services techniques.

Plusieurs objectifs ont été retenus lors de la concertation.

Il s'agira donc de renforcer la diversité de lieux et d'usages pour une meilleure égalité entre tous les enfants. La volonté de réduire le phénomène d'îlot de chaleur par la végétalisation des cours pour un meilleur confort thermique est également au cœur de la réflexion comme la réduction de l'imperméabilité des sols pour répondre aux enjeux de sécheresse et d'inondations.

Ce travail en commun a débouché fin octobre sur la réalisation d'un cahier des charges qui sera transmis aux entreprises retenues pour l'élaboration du projet. Bien sûr, les acteurs de la concertation participeront au choix des aménagements qui seront retenus.

Les programmes des candidats et des élu-e-s du Conseil Municipal des Enfants montrent très clairement que les choses se feront avec les principaux utilisateurs du site !

Côté calendrier, la cour de l'école élémentaire serait aménagée fin 2024, les travaux devant débuter pendant l'été. La réflexion sur la cour de l'école maternelle pourrait alors s'engager.



Retour sur les élections sénatoriales



Le Sénat vote la loi et contrôle l'action du Gouvernement. Il forme, avec l'Assemblée nationale, le "Parlement" et représente les collectivités territoriales.

Le Sénat est composé de 348 sénateurs et sénatrices, élus pour six ans au suffrage universel indirect par un collège de 162 000 "grands électeurs". Depuis 2011, le Sénat est renouvelé par moitié tous les 3 ans. Les élections du 24 septembre 2023 ont concerné les 170 sièges de la série 1 des circonscriptions, dont celle de l'Isère avec l'élection de 5 sénateurs pour 6 ans.

Contrairement aux autres scrutins, le vote aux Élections sénatoriales est obligatoire. L'élection a lieu au scrutin proportionnel de liste à un tour, suivant la règle de la plus forte moyenne. Chaque liste doit être composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

La composition du collège électoral reflète le rôle de représentant des collectivités territoriales du Sénat. Ce collège comprend ainsi les sénateurs, les députés, les conseillers régionaux élus dans le département, les conseillers départementaux, les conseillers des Français de l'étranger et surtout les délégués des conseils municipaux, qui constituent 95 % du collège électoral.

Au Touvet, l'élection des délégués et des suppléants en vue de l'élection des sénateurs s'est déroulée au Conseil municipal du 9 juin 2023. Une seule liste ayant été déposée, la liste "Conseil municipal du Touvet" a obtenu 18 voix. Ont été déclarés désignés Délégués de la commune pour les Élections sénatoriales du 24 septembre 2023 : Laurence Théry, André Gonnet, Annie Vuillermoz-Genon, Adrian Raffin, Sylvie Large, Michel Nolly, Sandrine Pissard-Gibolet. Suppléants : Pascal Veullen, Mireille Auboin, Brice Laguionie, et Cécile Billard.

Sénateurs élus en Isère

- Guillaume Gontard (Écologiste - Solidarité et Territoires)
- Damien Michallet (Les Républicains)
- Frédérique Puissat (Les Républicains)
- Didier Rambaud (Rassemblement des démocrates, progressistes et indépendants)
- Michel Savin (Les Républicains)

La Galerie, Musée d'Alleverd-les-Bains



Fermé depuis 2016, le Musée d'Alleverd, labellisé Musée de France depuis 2006 par le Ministère de la Culture, retrouve enfin le public et sa place de tête de pont du réseau des musées du Grésivaudan ce 1er juillet. Rebaptisé

La Galerie, il est désormais installé dans l'ancien Casino du parc thermal, un bâtiment Belle Époque totalement rénové.

L'exposition permanente vous propose de partir à la découverte du pays d'Alleverd et des activités majeures qui ont marqué son histoire. De l'industrie métallurgique à la station thermale, en passant par les pistes de ski du Collet, vous découvrirez comment ses ressources naturelles – le minerai de fer, l'eau thermale et "l'or blanc" – ont façonné le pays d'Alleverd au fil des siècles. Ludique et diversifié, le parcours d'exposition mêle objets, multimédias, jeux, manipulations, maquette, pour découvrir et comprendre l'évolution d'un territoire de montagne riche d'histoire.

Jusqu'au 5 novembre 2023 vous pourrez découvrir l'exposition "Sur les sentiers - Randonnée dans les paysages d'Alleverd". Suivez les pas d'un randonneur et questionnez la notion de paysage. Entre imaginaire et ré-

alité, quel rapport le marcheur entretient-il avec le paysage qui l'entoure ? Une randonnée en 4 séquences pour partir explorer le territoire du pays d'Alleverd et découvrir les œuvres d'artistes marcheurs d'hier et d'aujourd'hui. Dans le cadre de cette exposition, le Musée d'Alleverd a invité l'artiste Mathias Poisson en résidence sur le territoire de juillet 2022 à février 2023. L'artiste présentera son œuvre Zone Blanche, une immense carte sensible retraçant ses explorations sur le territoire du pays d'Alleverd.

Pour les enfants de 7 à 11 ans, un livret-jeu de l'exposition est disponible à l'accueil du musée ! Les collections comptent un peu plus de 3000 objets : outils, mobilier, peintures, dessins, estampes, photographies, sculptures, textile, etc. Ils se rattachent à des nombreuses disciplines : ethnographie, histoire, sciences et techniques, géologie, médecine, beaux-arts. Les collections ne cessent de s'enrichir de dons et d'acquisitions permettant d'apporter un nouvel éclairage sur les axes de recherche du musée d'Alleverd.



Carte Tatoo

Vous êtes parents d'un enfant collégien ?

Le Département de l'Isère, en partenariat avec la CAF de l'Isère, poursuit le dispositif : carte Tatoo.

Plus simple, plus rapide et gratuite, elle donne accès à des réductions sur l'adhésion à l'année à des activités sportives, culturelles ou artistiques, à des achats en librairie, des places de spectacles et cinéma (label : arts&essais) et à des bons plans.

Elle permet aux collégiens isérois ayant souscrit gratuitement au dispositif de bénéficier de 60€ pour les inscriptions annuelles aux activités sportives, culturelles ou artistiques. Ce montant est bonifié de 60€ par la CAF de l'Isère pour les activités artistiques et culturelles des familles dont le quotient familial est inférieur à 1200€. RV sur <https://www.isere.fr/carte-tattoo>



Aide à l'achat de vélo

Afin d'encourager les déplacements à vélo et de vous aider dans l'acquisition d'un équipement, le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise et Grenoble Alpes Métropole mettent en place une aide à l'achat de vélo. Ce dispositif d'aide sera opérationnel sur une période de trois ans, octroyant une aide par personne (ou par foyer en cas d'acquisition d'un vélo cargo) et dans la limite des fonds disponibles.

Qui peut profiter de cette aide ?

L'aide à l'achat de vélo est ouverte aux habitants de la Métropole Grenobloise et du Grésivaudan, âgés de plus de 18 ans et présentant un revenu fiscal de référence par part (RFRPP) inférieur à 22 983 €. L'aide est accessible à toutes les personnes détentrices d'une carte d'invalidité sans conditions de ressources.

Quels sont les vélos éligibles ?

Vélos neufs ou d'occasion : vélos musculaires dits "vélos de ville", vélos à assistance électrique (VAE) équipés de batteries au lithium, vélos cargo, vélos adaptés. Ainsi, sont exclus les vélos de type VTT, vélos de route, VAE équipés de batteries au plomb et les vélos dont l'assistance permet de dépasser les 25 km/h.

Les cadenas de type U ou pliants, en tant qu'accessoires complémentaires à l'achat d'un vélo, sont éligibles au versement de l'aide à l'achat, sous réserve d'être présentés sur la même facture que celle relative au vélo.

| | Prix minimum d'achat | Prix maximum d'achat | RFRPP INF à 6 358 € ou personnes en situation de handicap | RFRPP entre 6 359 € et 14 089 € | RFRPP entre 14 090 € et 22 983 € |
|---|----------------------|----------------------|---|---------------------------------|----------------------------------|
| Vélo classique musculaire neuf | 200 € | 1 500 € | 150 € | 120 € | 90 € |
| Vélo classique musculaire occasion | 30 € | / | 120 € | 90 € | 45 € |
| Vélo à assistance électrique (neuf et occasion) | 1 000 € | 4 000 € | 750 € | 600 € | 450 € |
| Vélo cargo, vélo adapté handicap sans assistance électrique (neuf ou occasion) | 800 € | 3 000 € | 600 € | 450 € | 300 € |
| Vélo cargo, vélo adapté handicap à assistance électrique (neuf ou occasion) | 1 000 € | 6 000 € | 1 500 € | 1 200 € | 900 € |

Pour faire votre demande, deux options :

- en ligne sur la plateforme de dépôt de dossier ;
- lors des permanences physiques :

Agence Station Mobile :

les jeudis de 10h à 13h et de 14h à 18h30
15 boulevard Joseph Vallier, 38 000 Grenoble
Agence Crolles :

le mardi semaines paires de 15h30 à 18h30
431 Av. Ambroise Croizat 38 920 Crolles
Infos : <https://aidevelo.mobilites-m.fr/>



Permanences emploi formation MIFE

La Maison de l'Emploi et de l'Entreprise – Maison pour l'Information la Formation et l'Emploi Isère (MEE - MIFE Isère), a pour mission de développer des actions d'accompagnement en faveur de l'emploi et de la formation. Elle prend en compte le besoin de proximité et de confidentialité de ses habitants en Isère.

Soit, pour les habitants qui sont salariés, intérimaires, saisonniers ou demandeurs d'emploi :

- Informer sur les métiers, les techniques de recherche d'emploi, le positionnement sur offres.
- Conseiller en matière de formation, d'évolution professionnelle, de mobilité, et aider à la recherche de de financement.
- Accompagner pour la validation des acquis de l'expérience (VAE) et pour les usages du numérique (Cléa Numérique par exemple).

Cette offre globale vient compléter celle de Pôle Emploi (réservée aux demandeurs d'emploi) et celle de la Mission Locale (réservée aux jeunes de moins de 26 ans).

Elle présente l'avantage d'être accessible et gratuite sur le territoire, en présentiel dans les locaux de nos partenaires, ou en visioconférence et par téléphone au besoin.

ACCOMPAGNEMENT EMPLOI, FORMATION



Vous avez besoin d'être accompagné-e dans votre carrière ?

- Vous souhaitez évoluer professionnellement ?
- Vous aimeriez valoriser vos compétences ?
- Ou vous envisagez une reconversion professionnelle ?

Les conseillers présents sur les permanences dédiées, sont à l'écoute de vos besoins.



- Dans le Grésivaudan à Crolles à Pontcharra
- Dans le Nord Isère à Bourgoin-Jallieu, à L'Isle d'Abeau à Villefontaine
- Dans l'Oisans à Bourg d'Oisans
- Dans le bassin grenoblois à Eybens et à Saint Egrève

Accueil sur rendez-vous et/ou en visioconférence selon vos préférences.

www.intermife.fr - www.mee-mife.fr

04 76 13 18 05
contact@mee-mife.fr



Permanences intercommunales emploi-formation Le Grésivaudan

PERMANENCES INTERCOMMUNALES EMPLOI-FORMATION

Les permanences sont ouvertes à tous les habitants des communes du Grésivaudan :
demandeurs d'emplois, salariés, chefs d'entreprises ...

POUR QUI ?

POUR QUOI ?

Pour obtenir un **premier niveau d'information ou de conseil** sur les questions concernant l'emploi, la formation et le recrutement.



QUAND ET OÙ ?

Chaque semaine, dans 6 communes du Grésivaudan, rencontrer un conseiller :

| | |
|--|---|
| <p>Goncelin, en mairie 4 Place de la mairie 38570 Goncelin 04 76 71 78 75 Les lundis de 14h à 17h</p> | <p>Saint-Ismier, en mairie Mont des Tilleuls 38330 Saint-Ismier 04 76 52 52 25 Les mardis de 9h à 12h et de 14h à 17h</p> |
| <p>Crolles, en mairie 1 Place de la mairie 38920 Crolles 04 76 08 04 54 Les jeudis de 9h à 12h et de 14h à 17h</p> | <p>Le Touvet, à la Maison des associations 52 avenue Montfillon 38660 Le Touvet 04 76 92 34 34 Les mardis de 9h à 12h</p> |
| <p>Pontcharra, à l'Espace France Services intercommunal 33 rue de la Ganterie 38530 Pontcharra 04 76 97 94 10 Les lundis de 9h à 12h</p> | <p>Villard-Bonnot, en mairie 20 boulevard Jules Ferry 38190 Villard-Bonnot 04 76 45 79 45 Les mercredis de 9h à 11h Accueil assuré par l'association AGI sans rendez-vous</p> |

Pour limiter le temps d'attente, nous vous conseillons de prendre rendez-vous au 04 57 38 05 88 ou plie@le-gresivaudan.fr



1jeune1solution

"1jeune1solution" est un dispositif gouvernemental pour accompagner, former, et faciliter l'entrée dans la vie professionnelle de tous les jeunes de 15 à 30 ans et sur tous les territoires. Le site internet <https://www.1jeune-1solution.gouv.fr/> propose des outils sur les sujets de la formation et de l'orientation, de l'engagement et du bénévolat, du logement, des aides, etc.. Découvrez le contrat "Engagement jeune", parcours personnalisé pour vous aider à définir votre projet professionnel et trouver un emploi !

Avec ce contrat vous pouvez bénéficier de :

- Un accompagnement personnalisé avec un conseiller dédié qui vous suit tout au long du parcours jusqu'à l'accès à un emploi durable
- Un programme intensif d'au minimum 15 à 20 heures par semaine composé de différents types d'activités
- Une allocation pouvant aller jusqu'à 528 euros par mois en fonction des ressources et à condition du respect de certains engagements

Le CEJ est fait pour vous si :

- vous avez entre 16 et 25 ans (moins de 30 si vous êtes en situation de handicap)
- vous êtes sans emploi ni formation
- vous n'avez pas de projet professionnel défini et vous avez perdu confiance en vous
- vous faites face à des difficultés matérielles et financières
- vous êtes prêts à vous engager à suivre le programme



Les bons réflexes pour consulter un médecin

J'ai besoin de consulter un médecin rapidement

— en journée
— en semaine



1. Je contacte mon **médecin traitant** pour prendre un rendez-vous
2. **S'il n'est pas disponible**, je consulte la liste des médecins généralistes de l'Isère sur www.ameli.fr pour trouver un médecin ou un professionnel de santé
Je peux accéder à cet annuaire en scannant ce QR Code
Le saviez-vous ?
Certains médecins peuvent proposer des téléconsultations !
3. Je contacte le dispositif SAS (**S**ervice d'**A**ccès aux Soins) qui pourra orienter ma demande, **en composant le 15**
Ce service permet d'échanger par téléphone avec un professionnel de santé pouvant fournir un conseil médical, proposer une téléconsultation, orienter selon la situation vers une consultation non programmée en ville, vers un service d'urgence ou déclencher l'intervention d'un SMUR, par exemple.



J'ai besoin de consulter un médecin rapidement

— la nuit de 20h à minuit
— les week-ends et les jours fériés



Urgences vitales

Les urgences vitales sont prises en charge dans tous les services d'urgences du territoire en composant le 15.

En toute circonstance, en cas de doute ou avant de me déplacer aux urgences j'appelle le 15 !

La CPTS Grésivaudan (Communauté professionnelle territoriale de Santé) est une association de professionnels de santé libéraux qui s'organisent et se coordonnent pour améliorer l'accès aux soins.

AFFAIRES GÉNÉRALES

Convention pour la transmission électronique des actes soumis à une obligation de transmission au représentant de l'État – avenant n°2 (11/09/2023) Grâce à l'extension à l'ensemble des actes administratifs télétransmis aux services de l'État du contrat de l'opérateur, JVS Mairistem, assurant déjà la télétransmission d'actes financiers. *Délibération adoptée à l'unanimité.*

FINANCES

Budget principal - Décision modificative n°1 (11/09/2023) pour assurer une pleine correspondance des comptes de la commune au regard de ses immobilisations. Le montant à prévoir est de 51 385 € au chapitre 041- opérations patrimoniales. *Délibération adoptée à l'unanimité.*

Demande de subvention auprès du Département de l'Isère pour l'aménagement et la végétalisation des cours des écoles (11/09/2023) visant à réaménager ces espaces pour renforcer la diversité de lieux et d'usages pour : une meilleure égalité entre tous les enfants, réduire le phénomène d'îlot de chaleur et l'imperméabilité des sols, améliorer la qualité de l'air renforcer la biodiversité. La commune a engagé une concertation pour avoir l'avis de tous les usagers de l'école élémentaire. L'estimation globale des travaux s'élève à 180 000 € HT. *Délibération adoptée à l'unanimité.*

Demande de subvention auprès du Département de l'Isère pour des travaux d'extension et de rénovation de la Salle d'Animation Rurale (11/09/2023) pour poursuivre le programme important de travaux de rénovation et de mise aux normes de la salle d'animation rurale engagé depuis 7 ans, visant à améliorer les performances thermiques du bâtiment, réduire les consommations énergétiques, prendre en compte les évolutions normative et surtout améliorer le confort d'usage des utilisateurs. Pour ce faire, la municipalité a dû revoir le cahier des charges technique du projet et son plan de financement. Compte tenu de ces éléments le démarrage des travaux est désormais programmé à l'automne 2024 pour un montant estimatif de 1 100 000 € et la sollicitation d'une subvention afférente. *Délibération adoptée à l'unanimité.*

Demande de subventions pour Place libre 2024 auprès de la Communauté de Communes du Grésivaudan, du Département de l'Isère, et de la Région Auvergne Rhône Alpes (11/09/2023), pour la 13^{ème} édition de cette manifestation des Arts dans la rue et du Spectacle vivant. Le budget prévisionnel se situe à 30 000 €. *Délibération adoptée à l'unanimité.*

Demandes de subvention pour Macadam 2024 auprès de la Communauté de Communes du Grésivaudan et du Conseil départemental de l'Isère (11/09/2023) pour la nouvelle édition d'un événement social et culturel communal, né en 2009, visant à inciter à la pratique des Arts plastiques et à renforcer le tissu associatif local. Le budget prévisionnel est de l'ordre de 10 000 €. *Délibération adoptée à l'unanimité.*

Tarifs des locations de matériel (11/09/2023) pour, dans le cadre de sa politique de soutien au développement local et de service aux habitants, préciser les tarifs de location, à titre onéreux, du matériel, réservé aux habitants du Touvet pour une journée en semaine, ou pour un weekend (2 jours) :

| STOCK MATÉRIEL | QUANTITÉ | TARIFS ACTUALISÉS |
|--|----------|-------------------|
| Barnums 4m x 4m | 2 | 56 € |
| Barnums 3m x 3m | 1 | 45 € |
| Barnums 6m x 3m | 1 | 90 € |
| Chaises orange clair | 53 | 0,85 € /l'unité |
| Chaises orange foncé | 32 | 0,85 € /l'unité |
| Tables contreplaquées (2.00 x 0.80) | 14 | 4 € / l'unité |
| Tables plastique grises (1. 80 x 0.70) | 3 | 4 € / l'unité |
| Tables formica (1,60x0,70) | 5 | 4 € / l'unité |

Forfait remise du matériel sans transport : 15€.

Un chèque de caution de 250€ est demandé pour la location des barnums. L'encaissement se fait à l'avance à la mairie, avec la signature d'une convention et un chèque à l'ordre du Trésor Public. *Délibération adoptée à la majorité avec une abstention.*

Budget principal - Décision modificative n°2 (13/11/2023) pour intégrer des recettes et des dépenses supplémentaires non prévues constatées à la section de fonctionnement, par rapport aux estimations faites lors de l'élaboration du budget primitif. Il est décidé l'affectation de dépenses et de recettes du budget principal pour un montant de 293 250 € en section de fonctionnement et -96 000 € en section d'investissement. *Délibération adoptée à l'unanimité.*





Régularisations d'écritures budgétaires sur exercices antérieurs (13/11/2023) pour autoriser le Comptable public à effectuer des mouvements au compte 1068 "excédents de fonctionnement capitalisés" du budget principal et du budget annexe, dans la limite de son solde, par opération d'ordre non budgétaire, pour régulariser les amortissements antérieurs, les cessions d'immobilisation et toutes autres écritures nécessitant le mouvement du compte 1068, comme proposé par le CNOCP dans le cadre de la correction des erreurs sur exercices antérieurs. *Délibération adoptée à l'unanimité.*

Demande de Subvention PNR Chartreuse pour MACADAM 2024 (13/11/2023) pour autoriser le Maire à solliciter une subvention d'un montant de 1 000 € au Parc Naturel de Chartreuse dans le cadre de l'édition 2024 du Festival Macadam. *Délibération adoptée à l'unanimité.*

Suppression de la régie de recettes de la bibliothèque (13/11/2023) instaurée pour permettre d'éventuels abonnements dans le cadre du réseau de lecture publique du Grésivaudan, de recevoir des indemnités éventuelles pour restitution de prêts endommagés ou perdus, ou de faire payer aux usagers les quelques photocopies qu'ils font réaliser sur place. À l'usage, aucune de ces opérations ne semble plus pertinente. Il est donc décidé de supprimer cette régie au 1er janvier 2024, en rendant les photocopies gratuites à la bibliothèque, restreintes aux missions de l'équipement. *Délibération adoptée à l'unanimité.*

URBANISME

Approbation de la modification n°8 du Plan Local d'Urbanisme (11/09/2023) qui a fait l'objet d'un avis favorable de la DDT (pour la création d'un STECAL en zone A), d'un avis favorable de la CDPENAF (pour la création d'un STECAL en zone A), d'un avis favorable de l'EP SCOT. Madame la Commissaire enquêtrice a émis un avis favorable sans réserve sur le dossier de modification, concluant que "le projet contrôle l'étalement urbain et la consommation d'espace, entretient et valorise son identité rurale". Ainsi il est décidé d'approuver les différents projets et évolutions constituant le dossier de modification n° 8 du PLU tel qu'annexé au présent projet de délibération : création d'une OAP à La Conche, création d'une OAP thématique "Clôtures et ambiance urbaine", modification de l'OAP du centre-bourg et de l'OAP de la Combe, évolution de zonage d'un tènement de la zone NF en A, évolution de zonage d'un tènement de la zone AUh en N, création d'un STECAL à vocation agritouristique en zone agricole, portant la dénomination At, ajout de nouveaux éléments de patrimoine (paysager, bâti) à préserver, mise à jour et modification de dispositions règlementaires, création de nouveaux emplacements réservés et mise à jour des annexes. *Délibération adoptée à la majorité avec 5 abstentions.*

Acquisition de foncier agricole (11/09/2023) dans le cadre de la politique agricole et forestière et à travers la mise en œuvre du PAEN de la Commune. Dans ce contexte, des négociations ont été menées avec des propriétaires d'un ensemble de parcelles représentant une superficie totale de 14 003 m². Il est décidé l'acquisition des parcelles cadastrées A 243, AO 84, AP 57, AP 73, AP 84, AR 71, D 1129, D 1132, D 1168, D 1169, D 1183, au prix de 9 092,10 € TTC, auquel s'ajouteront les frais d'acte. *Délibération adoptée à l'unanimité.*

Préemption de parcelle forestière (11/09/2023) cadastrée B 10 d'une superficie de 10 530 m² au prix de 1 800 € auquel s'ajouteront les frais d'acte. *Délibération adoptée à l'unanimité.*

Acquisition de foncier agricole en préemption SAFER (13/11/2023) pour acquérir les parcelles agricoles cadastrées AE 110 et AE 120 pour une superficie totale de 3 916 m², au prix de 4 980 €, auquel s'ajouteront les frais d'acte. *Délibération adoptée à l'unanimité. Michel Nolly ne prend pas part au vote.*

Instauration du permis de démolir dans l'ensemble du périmètre de la commune (13/11/2023) pour préserver et valoriser le patrimoine de la commune, protéger des bâtis susceptibles de présenter un intérêt architectural, esthétique, historique ou culturel. Il est ainsi décidé d'instaurer un permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal pour tous travaux ayant pour objet de démolir ou de rendre inutilisable tout ou partie d'une construction, en application de l'article R 421-27 du code de l'urbanisme. *Délibération adoptée à l'unanimité.*

TRAVAUX

Abrogation de la convention de gestion provisoire avec la Communauté de Communes Le Grésivaudan pour l'exploitation du réseau d'assainissement (13/11/2023) renouvelée pour la période 2022-2025. Les services de la Communauté de communes ayant acquis depuis les capacités de gestion interne nécessaires pour gérer les réseaux d'eaux usées, la CCLG a proposé aux communes de mettre fin à cette convention de manière anticipée. Il est proposé d'accepter cette proposition. *Délibération adoptée à l'unanimité.*

RESSOURCES HUMAINES

Évolution du tableau des effectifs (11/09/2023) pour faire suite à la déclaration de vacance du poste de puéricultrice au sein du multi-accueil visant à remplacer l'agente en mobilité à compter du 1er octobre 2023. Au regard des candidatures reçues, il est nécessaire d'ajuster le tableau des effectifs. Cet ajustement consiste à augmenter la quotité de temps impartie à cette assise de poste d'un temps non complet à un temps complet. Il est décidé de transformer la quotité de temps du poste de puéricultrice territoriale au sein du multi-accueil de temps non complet à hauteur de 17,5 heures à temps complet à hauteur de 35 heures et de créer un poste en PEC (CUI-CAE) pour l'année scolaire 2023-2024. *Délibération adoptée à l'unanimité.*

Délégation au Maire – Contrats horaires (11/09/2023) pour donner suite à l'analyse quantitative et qualitative de la masse salariale 2021-2023 qui a conclu à la nécessité de réduire l'absentéisme et d'ajuster au mieux le tableau des effectifs aux besoins réels du terrain (augmentation des effectifs scolaire et accueil de loisirs, etc.) dès janvier 2024. Il est décidé de déléguer au Maire, le pouvoir de signer des contrats à durée déterminée et leurs avenants dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité ou d'un accroissement saisonnier d'activité sans pouvoir dépasser 20 heures par semaine. *Délibération adoptée à l'unanimité.*

Vie associative

Subventions 2023 aux associations (11/09/2023) pour, après analyse des rapports financiers (comptes de résultat, budgets prévisionnels), de l'intérêt des Touvetains pour les différentes associations de la commune, après lecture des rapports moraux (appréciation des manifestations et des événements portés par les associations), et compte-tenu de l'historique d'attribution, il est décidé la répartition des subventions suivante :

| Association | Proposition de subvention |
|---|---------------------------|
| Club Azimuts et Cie | 100 € |
| Les Rocktambules | 100 € |
| Step by step | 150 € |
| Dravie Sport Nature | 500 € |
| Le Touvet Basket | 650 € |
| Tennis Club Saint Vincent / Le Touvet | 400 € |
| Les Grappashow | 400 € |
| Touvet Volley-Ball | 900 € |
| Atelier du Pont des Arts | 1000 € |
| Gymnastique Volontaire | 850 € |
| English is fun | 1200 € |
| Les Tire-Clous du Grand Manti | 1300 € |
| Touvet Badminton Club 38 | 1500 € |
| Tennis de table du Grésivaudan | 1900 € |
| Yoga et relaxation Le Touvet | 600 € |
| Petit Conservatoire de danse du Grésivaudan | 2900 € |
| Rugby Club Touvet-Pontcharra | 4300 € |
| Ecole de Cordes du Grésivaudan | 10000 € |

TOTAL : 28 750,00 €

Il est rappelé que l'École de Musique des Deux Rives a perçu en juillet dernier une avance de subvention s'élevant à 12 000 €, afin de faciliter sa gestion de trésorerie. *Délibération adoptée à l'unanimité*

Subventions aux associations 2023 – Dossiers complémentaires (13/11/2023)

| Associations | Subvention |
|---------------------------------|------------|
| Grésiblues | 2000 |
| Club Beaumont | 100 |
| Le Sou des Écoles | 800 |
| Chorale du Touvet | 300 |
| École de Musique des Deux Rives | 3000 |

TOTAL : 6 200 €

Délibération adoptée à l'unanimité

Vie scolaire

Règlement intérieur des services scolaires et périscolaires 2023-2024 (13/11/2023) pour, comme chaque année, revoir et adapter le règlement intérieur des structures enfance et prendre en compte les évolutions du fonctionnement. Il est donc proposé d'adopter une version modifiée du règlement intérieur des services périscolaires. La modification porte sur le délai consistant à prévenir en cas de demande d'inscription : ce délai est avancé au vendredi au lieu du samedi, pour les inscriptions les lundis et mardis. *Délibération adoptée à l'unanimité.*





Cédric, électricien du bâtiment,

j'interviens sur les installations domestiques et petit tertiaire.

Dans le neuf et la rénovation, j'effectue la pose ou le remplacement de votre tableau électrique, de la VMC, de prises de courant et de luminaires.

J'installe également des climatisations mono split et bi-split air/air réversible, je procède au branchement et à la mise en service.

Électricité et Climatisation 3CED

Cédric Aranega

163, chemin de l'Ancien Tram

38660 Le Touvet

06 68 66 78 10

3ced.contact@gmail.com

La Magie de Marie

Alliant ésotérisme et bien-être, une boutique vient d'ouvrir ses portes au Touvet. Marie-Claire Spolitini et Corinne Bour vous proposent de découvrir leur univers magique dans lequel vous trouverez : tarots, oracles, encens, bougies, sauge, bijoux Et bien d'autres curiosités.

Situé au 398 rue de la Grande-Terre, 38660 Le Touvet, "la Magie de Marie""l'entre deux"est également un lieu de soin, de partage, d'échange et de bien-être.

Marie-Claire a le plaisir de vous accueillir dans cet endroit chaleureux et hors du temps :

- ▶ le lundi et samedi matin de 9h à 12h
- ▶ le jeudi et le vendredi de 9h à 12h et de 15h à 19h à 19h

Pour en savoir plus, rendez-vous sur : www.lamagiedemarie.com

Le mardi et mercredi, premier rendez-vous avec Corinne pour des soins énergétiques et des constellations familiales.

Plus d'informations :

www.corinnebourenergeticienne.com



Laura prépare une aventure gourmande au Touvet : découvrez "L'Origine"

Laura, originaire du Touvet, vous invite à découvrir prochainement "L'ORIGINE", une épicerie au cœur du village qui mettra l'accent sur l'authenticité et la qualité. Dans un lieu chaleureux et convivial, elle vous proposera des produits d'épicerie en circuits courts, en privilégiant la qualité, l'origine des produits, et la mise en avant des producteurs locaux et régionaux.

Vous pourrez également commander des planches apéros uniques en leur genre, gourmandes et esthétiques.

L'ORIGINE ira au-delà de l'épicerie classique en offrant une expérience de convivialité et de découverte de saveurs uniques, véhiculant les valeurs d'une consommation responsable.

Restez connectés pour un voyage gustatif sans limite !

Pour suivre cette aventure, connectez-vous :

Instagramm : @epicerielorigine

FaceBook : page Épicerie L'ORIGINE

Site : www.epicerielorigine.com

OUVERTURE PRÉVUE AU 1^{er} TRIMESTRE 2024



Dépôt de pains et viennoiseries

Frédéric beitone de la boulangerie l'Obligée et Lionel Gherardi de la boucherie Gherardi vous informe de la mise en place d'un dépôt de pain et viennoiseries à partir du 5 décembre à la boucherie ! Ce partenariat va permettre de préserver le commerce de boulangerie dans le centre-bourg.



PÉPITES DES MONTAGNES

Dans la zone du BRESSON, à côté des macarons de Manon, une nouvelle épicerie fine de produits locaux munie de son salon de thé vient d'ouvrir.

Une occasion idéale pour les fêtes de se faire plaisir et faire plaisir. Les particuliers comme les professionnels peuvent composer des coffrets et autres colis sur mesure et se faire livrer à domicile. Cet endroit laisse aussi place aux créateurs locaux qui ont l'opportunité d'exposer leurs créations et d'organiser des ateliers. Suivez toutes les actualités de Pépites des montagnes sur les réseaux sociaux.



Carole, la gérante vous accueille du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30 au 318 rue de Préfontaine au Touvet

J'adore le thé!

La boutique en ligne qui apporte un vent de fraîcheur dans l'univers du thé bio, s'installe à La Terrasse.

"J'adore le thé!" est une boutique en ligne de thé lancée il y a maintenant 3 ans. Une de plus? Oui mais celle-ci ne ressemble à aucune autre avec 3 caractéristiques essentielles :

- Des thés et infusions 100% BIO de grandes origines à prix tout doux.
- Des étuis originaux de 40g et 90g net expédiés au format lettre sans suremballage. Réduction des déchets et frais de ports dérisoires.
- Une étiquette repositionnable astucieuse et un QR code qui facilitent la vie

La nouvelle manière d'acheter son thé bio en ligne! Depuis début septembre 2023, J'adore le thé! est installé au Carré de La Terrasse. Il est possible de venir récupérer les commandes sur place. Pratique pour les habitants de La Terrasse mais aussi les communes voisines. D'ici quelques mois, une boutique physique verra le jour, avec la possibilité de venir acheter du thé bio en vrac.

J'adore le thé!

5 rue des Vergers

38660 La Terrasse

<https://www.jadore-le-the.com>



Je vote

INSTANT T

Je suis nouvelle habitante de la commune depuis le mois de juillet. Praticienne en Massage Bien-Être, j'ai ouvert également mi-septembre mon Espace Bien-Être sur la commune. Un métier aux résonances de soi à soi, d'échanges et d'accompagnement des autres à tous sens pour moi aujourd'hui. J'ai plaisir à partager et également recevoir. Plus qu'une belle aventure, ce sont des expériences de vie insoupçonnées, plus riches et inépuisables les unes que les autres qui s'offrent à moi par ces belles rencontres, me nourrissent et qui j'espère ne se tariront pas. Je propose aux habitants de notre belle commune mes prestations de massages traditionnels Ayurvédiques essentiellement mais aussi du monde: Japonais, Réflexologie plantaire et Sportif.

@instantt_message_bien_etre
instantt-massagebienetre.com

Instant T

QUI SUIS-JE?
Praticienne en Massage Bien-être et Douceur pure et dure, j'ai ouvert mi-septembre tout naturellement mon « Cocon Bien-être » sur la commune du Touvet au cœur de notre belle vallée du Grésivaudan.

Un métier aux résonances de soi à soi, d'échanges et d'accompagnement des autres à tous sens pour moi aujourd'hui.

J'ai plaisir à partager et également recevoir.

Plus qu'une belle aventure, ce sont des expériences de vie insoupçonnées, riches et inépuisables les unes que les autres qui s'offrent à moi par ces belles rencontres, me nourrissent et qui j'espère ne se tariront pas.

MES MESSAGES
Mes choix de massages suivent mon projet personnel et mon parcours professionnel essentiellement Traditionnel, avec une origine bien ancrée, Ayurvédique mais pas seulement, adaptés et choisis par la réflexologie plantaire.

POUR QUI?
Tous les Massages Bien-être, peuvent se décliner, s'adapter, se refléter, se renouveler, se déconstruire et offrir un accompagnement adapté à la complexité de chacun, à ses besoins et ses évolutions, à sa vie, à son être.

Enfin, accueillant, chaleureux, sportif comme et sans distinction de genre.

France Bleu Isère
Espace Bien-être
318 rue de Préfontaine
38660 La Terrasse



Plus que quelques jours pour faire de notre village le plus beau de l'Isère!!!



GRAND CONCOURS

MON QUARTIER
MON VILLAGE

VOTEZ POUR
LE TOUVET



Je vote

ÉLISEZ LE PLUS BEAU QUARTIER
OU LE PLUS BEAU VILLAGE ISÉROIS
AVANT LE 23 DÉCEMBRE

France Bleu Isère réalisera une journée entière d'émissions ainsi que des émissions de la région avec des artistes de la région pour le quartier ou le village



Trois ans après l'assassinat de Samuel Paty, en cette terrible date anniversaire c'est à l'école, symbole de la République, que le terrorisme radical, aveugle et lâche a frappé.

Dominique Bernard, professeur de Français, est mort vendredi 13 octobre de son engagement, pour éclairer, pour éduquer, pour protéger ses élèves. Les élus du Conseil Municipal du Touvet expriment leur grande émotion et réaffirment leur soutien indéfectible à la communauté éducative.



Rassemblements hommages au Touvet et à Saint-Ismier pour les élus du Grésivaudan